

Varaville



Bulletin municipal de la commune de Varaville - n°41 - Hiver 2009



CCAS : PAGE 8



RÉTROSPECTIVE : PAGE 12



ASSOCIATIONS : PAGE 20

SOMMAIRE

- 3 Informations municipales**
- 4 P.L.U.**
- 5 Informations diverses**
- 6 Etat civil**
- 7 Sécurité**
- 8 CCAS**
- 9 Entreprise**
- 10 Jeunesse**
- 12 Rétrospective**
- 13 Culture**
- 19 CCED**
- 20 Associations**
- 28 Collecte des déchets**
- 30 Agenda**
- 31 Informations pratiques**

Directeur de la publication

Joseph LETOREY, Maire de Varaville

Rédaction et coordination

Nathalie WEIBEL, Raphaël ALDROVANDI

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Xavier MAURIN, Jean LEBEGUE, Florence EVAIN

Photos

Raphaël ALDROVANDI,
Patrice JEAN, Anne-Marguerite LEGUILLON,
Jean LEBEGUE, Joseph LETOREY,
Jacques PECHAUD, Nathalie WEIBEL, X.

Conception et réalisation

Corlet Caen - 02 31 35 18 60 - N°20319

Impression

Corlet Imprimeur

Imprimé sur papier recyclé Cyclus

ÉDITORIAL

Varavillaises, Varavillais,

2009 se termine, vive 2010.

La santé et la prospérité sont les premiers vœux que nous formulons chaque année pour ceux que nous aimons. Ces vœux ont été mis à mal en 2009 : notre santé reste menacée par une pandémie grippale, largement médiatisée, et nos finances ont été victimes d'une crise qui a induit un net ralentissement de l'activité économique, et supprimé bon nombre d'emplois.

La commune aussi subit le contre-coup de ces opérations : les droits de mutation sont en chute libre, les dotations et les subventions sont en baisse sensible.

Malgré cela, l'activité de la mairie atteint peu à peu sa vitesse de croisière et l'on peut voir les chantiers démarrer après de soigneuses préparations. La rue des Bains est en cours de réhabilitation, le centre du Home va suivre dès le début de l'année et notre lien communal, le C3, qui relie le Home et le bourg, va profiter d'une cure de jouvence bien méritée.

Notre commune va être embellie par l'effacement des réseaux aériens disgracieux et tout le secteur depuis la rue Malhéné jusqu'au golf retrouvera un ciel dégagé. Les réseaux invisibles d'assainissement, d'eau potable, de gaz seront vérifiés et remis en état si nécessaire. Les branchements en plomb seront supprimés et les conduites d'assainissement périmées seront changées.

La qualité de l'assainissement conditionne la qualité des eaux de baignade et des nappes phréatiques : la communauté de communes a réalisé des travaux qualifiés d'exemplaires par le directeur régional de l'Agence de l'Eau, M. BERNE, en construisant la station d'épuration et les bassins tampons. Il incombe maintenant à chacun d'étendre la qualité du réseau jusqu'à son domicile.

Le conseil municipal poursuit sa politique de mise en valeur de la commune, de respect de l'environnement, ainsi que d'une meilleure sécurité ; pour remplir ces missions, des études sont en cours pour une transformation de la traversée du Home et des équipements de sécurité sont progressivement installés rue de la Libération et rue Général Leclerc.

Autre élément de l'environnement, la collecte sélective fonctionne parfaitement. Bien accueillie par la population, les résultats ont montré une adhésion de la part de tous nos résidents, principaux comme secondaires. Nous allons franchir une nouvelle étape en supprimant les bennes de « déchets » dans nos déchetteries qui deviendront, pour l'occasion, des points de regroupement communaux.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est en cours depuis le mois de mars 2009, et le cabinet Schneider a été retenu pour élaborer les études et documents constituant le PLU. Toute la population est invitée à s'exprimer, les associations seront conviées en mairie, les services de l'état donneront également leur avis ; tout sera mis en œuvre pour protéger notre patrimoine tout en permettant le nécessaire développement d'une commune moderne.

La vie associative est en grande forme, de nouvelles associations se créent, d'autres se développent, fonctionnent et nous apportent une vie sociale et culturelle passionnante.

Le conseil municipal et moi-même souhaitons à chacun d'entre vous une très heureuse année 2010, une bonne santé et une véritable prospérité, les deux sans état grippal.

**Le maire,
Joseph LETOREY**



LE POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS

Afin de vous tenir informés des différentes opérations en cours, voici notre désormais traditionnel point sur les travaux.

Matmut

Suite à la liquidation judiciaire de l'agence en charge de la vente des maisons, la société MATMUT immobilier a mis en vente le projet global ; cette vente est valable jusqu'au mois de février. Passé cette date, si aucune vente n'est intervenue, le projet sera reconsidéré dans son ensemble, offrant peut-être de nouvelles opportunités à la commune.

Le golf

Les communes de Cabourg et Varaville, regroupées dans un syndicat intercommunal de gestion, souhaitent acquérir le club house, actuellement propriété d'une SCI, créer un parking, agrandir l'existant et améliorer le parcours de golf afin d'accroître son attractivité.



Le grand large 2

Aujourd'hui, l'heure est au travail ; beaucoup de propriétaires ont suivi les consignes données par les études de sol et ont commencé leurs constructions en profitant d'une saison particulièrement favorable sur le plan climatique : il fallait réaliser les fondations par temps sec, avec des niveaux de nappe phréatique bas. Ces conditions ont été réunies pendant toute la saison estivale. Les maisons se montent et la commune comptera bientôt quelques habitants supplémentaires.

La cité lacustre

La justice suit son cours. Une confusion semble régner sur ce projet. En 1983, le terrain, situé près de la station d'épuration de Cabourg était prévu pour une « urbanisation future » ; en 1991 ce statut avait été confirmé. Un hôtel avait même obtenu un permis de construire. La loi Littoral ne peut désormais permettre un tel projet que dans la poursuite d'une urbanisation existante. Le projet démentiel de cité lacustre, avec plus de 400 appartements, élaboré sans la moindre concertation avec les habitants, a été estimé illégal par le préfet. Le permis de construire, accordé par l'ancienne municipalité à deux jours des élections a été retiré par M. LETOREY peu après les élections. Le tribunal administratif de Caen a jugé le retrait de permis légal en juin

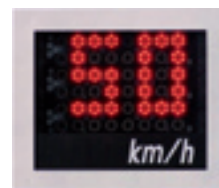
2009 et la partie adverse, constituée de sociétés financières, n'a pas fait appel de cette décision.

Le camping de la mer

Là aussi, la justice suit son cours ; le projet d'aménagement de l'ancien Codec est lié directement au résultat de ce contentieux et la prudence veut que l'on attende la réponse du tribunal qui va conditionner la suite des événements.

La sécurité

Les premières actions commencent au bourg par la pose de deux panneaux indicateurs de vitesse, qui afficheront en temps réel la vitesse des véhicules et rappelleront aux automobilistes dont la vitesse excède 50 km/h qu'ils sont en infraction. D'autres projets d'aménagements routiers sont en cours d'étude et seront présentés aux habitants.



L'effacement des réseaux

L'effacement des réseaux consiste en un passage en souterrain simultané de tous les réseaux aériens tels que l'électricité, le téléphone et l'éclairage public. La première phase d'un plan pluriannuel d'enfouissement a débuté en novembre 2009, rue des Bains, pour une durée de quatre mois, interrompue pendant les fêtes de fin d'année. La remise à niveau des réseaux souterrains d'assainissement, effectuée simultanément, a révélé quelques surprises : quelques parties du réseau sont défectueuses ou sous-dimensionnées et seront remplacées, et l'on trouve encore des branchements individuels en plomb sur l'adduction en eau potable, qui seront changés.

L'effacement des réseaux aériens se poursuivra au printemps 2010 dans les rues Adrien Lebeaux, Hastings et Magdelaine puis au second semestre 2010 rues Guillaume le Conquérant et Malhéné. Des perturbations de la circulation et du stationnement sont à prévoir. Les riverains concernés seront avertis personnellement par une note d'information de la mairie. Le financement de cette opération est assuré à hauteur de 60% par le SDEC (syndicat intercommunal d'énergies du Calvados) qui est le maître d'œuvre de tout projet d'enfouissement dans le département. Le coût de l'ensemble des travaux est estimé à 771 000 €, la charge restant à la commune après déduction des subventions sera d'environ 298 000 €.

La CCED

La CCED, notre communauté de communes, a inauguré le premier bassin tampon, situé à Houlgate, équipement complémentaire indispensable de la nouvelle station d'épuration, située à l'emplacement de l'ancienne, à Cabourg et qui sera mise en service début 2010. Cette année verra également le transfert de l'administration de la CCED dans de nouveaux bureaux situés dans la ZAC de la Vignerie à Dives/mer, ainsi que l'ouverture, tant attendue, du gymnase communautaire à Dives/mer.

Le Plan Local d'Urbanisme

Qu'est ce qu'un plan local d'urbanisme ?

C'est l'outil qui remplace le Plan d'Occupation des Sols et qui permet de planifier et d'organiser le développement de l'urbanisation sur le territoire communal.

Il comprend un Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui expose la politique urbaine que s'est choisie la commune, présente les choix d'aménagement, précise les projets de développement, d'amélioration du cadre de vie, ou de préservation et de mise en valeur de l'espace naturel et agricole.

Comme le POS, il se présente sous la forme d'un dossier, qui comprend des plans, un règlement et des pièces explicatives.

Des études et des concertations

- Le projet sera élaboré à partir :
 - ➔ Des objectifs de développement déterminés par le Conseil Municipal :
 - tant quantitatifs : évolutions de la population, du parc de logements, des activités économiques, des équipements publics ...,
 - que qualitatifs : qualité du cadre de vie, protection des paysages et de l'environnement...
 - ➔ Des préconisations du S.Co.T. DU NORD PAYS D'AUGE, qui précise les conditions d'application de la Loi Littoral

Les études seront menées dans le respect des principes fixés par le Code de l'Urbanisme et des nouvelles orientations portées par les Lois Grenelle 1 et Grenelle 2 (en préparation) :

- Mixité sociale et mixité urbaine
- Développement des déplacements sans voiture,
- Réduction de la consommation de l'espace par l'urbanisation,
- Préservation des écosystèmes fragiles
- ...

Le PLU. est élaboré par les élus en étroite concertation avec :

- ➔ d'une part l'État, le Conseil Général, les Chambres Consulaires, le SCOT Nord Pays d'Auge, la CCED, et les communes voisines.
- ➔ et d'autre part la population, dont les associations agréées.

Les études sont pilotées par la Commission d'Urbanisme. Un architecte-urbaniste conseille les élus et produit le dossier.

CONCERTATION PUBLIQUE et ENQUETE PUBLIQUE : Deux temps d'écoute à des moments différents du projet

La concertation publique

Vous pouvez questionner la Commission d'Urbanisme...

Elle est parallèle au temps des études, et ouverte à tous.

La population et les associations agréées peuvent contri-



buer à la réflexion en faisant des remarques, en émettant des souhaits en particulier dans le cadre d'une réunion publique. Les dossiers élaborés pendant les études préalables sont consultables en mairie et un registre est à votre disposition depuis le mois de mars pour recevoir suggestions, remarques ou questions. Le site internet de la mairie (www.varaville.fr) permet également de faire part de suggestions : rubrique projets > PLU.

L'enquête publique

Vous pourrez donner votre avis sur le projet.

Lorsque le projet de PLAN LOCAL D'URBANISME sera rédigé et approuvé par le Conseil Municipal, il sera soumis pour avis :

- aux administrations, aux collectivités locales et aux différents organismes associés à la procédure,
 - à la population dans le cadre de l'enquête publique.
- Elle durera un mois et permettra à chacun de s'exprimer sur les choix d'urbanisme et d'aménagement.

Les dates de l'enquête publique seront précisées par la presse et par affichage en mairie.

Un Commissaire Enquêteur sera présent pour informer chacun et recevoir remarques et demandes.

À l'issue de l'enquête, il remettra au Conseil Municipal un rapport dans lequel il fera état de ces remarques et demandes et se prononcera à leur sujet.

INFORMATIONS DIVERSES

Recensement à Varaville

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 20 février 2010**. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur : Mademoiselle ROBERT Laurence, Monsieur HERNANDEZ Jean-Louis ou Monsieur MAURIN Xavier. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, les résultats du recensement éclaireront les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Qualité des eaux de baignade

A l'issue des prélèvements d'eau de mer effectués de la fin mai à la mi-septembre, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Calvados a classé les eaux de baignade de la station du Home en catégorie A (bonne qualité) pour

la saison 2009, comme en 2008. La présence d'une algue de couleur vert-fluo sur nos plages le dimanche 9 août a conduit à hisser préventivement le drapeau rouge ; dès le lendemain après identification de l'algue *Lepidodinium chlorophorum*, les sauveteurs ont pu hisser le drapeau vert. Cette microalgue marine ne présente pas de toxicité, ni pour les baigneurs, ni pour les consommateurs de coquillages et se distingue de « l'algue verte » ou laitue de mer qui recouvre certaines plages des côtes d'Armor.

Tous au numérique

Le **9 mars 2010**, la diffusion analogique des chaînes de télévision s'arrêtera en Basse-Normandie, remplacée par la TNT (Télévision Numérique Terrestre). Tous les foyers doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique : si vous voyez à partir du 9 décembre des bandeaux d'information passer sur vos postes de télévision : "Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 9 mars 2010", c'est que vous ne recevez pas le signal numérique : il faudra équiper chacun de vos postes de télévision d'un adaptateur. Si vous recevez la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure et

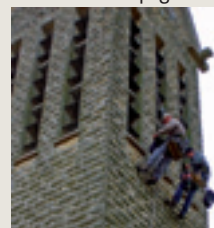


même si vous recevez la TNT depuis longtemps, vous devrez rechercher les canaux de diffusion des chaînes le 9 mars. En effet, certaines chaînes de la TNT changeront de canal pour améliorer leur couverture. Si vous ne recherchez pas leurs nouveaux canaux, votre téléviseur affichera un écran noir en lieu et place de votre chaîne habituelle. Vous n'êtes pas concerné si vous recevez la télévision avec une parabole, par une box ADSL Internet ou par le câble et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau. Une campagne d'information passera par Houlgate le **mardi 23 février** et

par Cabourg le **mercredi 24 février**. Des aides techniques ou financières sont prévues sous condition d'âge ou de ressources. Vous pouvez consulter le site www.tousaunumerique.fr ou appeler le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

Sauvegarde du patrimoine communal

Le clocher de l'église du bourg a fait l'objet de la pose d'un dispositif de lutte contre la colonisation des pigeons qui y avaient élu domicile.



Après l'évacuation des pigeons et le nettoyage de l'intérieur du clocher, des équipes d'alpinistes ont posé des filets tendus sur les façades au niveau des ouvertures du clocher. Les chéneaux ont été nettoyés et des picots anti-pigeon ont été installés sur différents espaces d'occupation. Le démoussage de la toiture est envisagé prochainement.

Panneaux publicitaires

Deux panneaux publicitaires ont été retirés par les services municipaux au Home suite à un arrêté municipal. Non entretenus par leur propriétaire, ces panneaux s'étaient dégradés et présentaient une menace vis-à-vis de la sécurité des biens et des personnes.

Taille des arbres et haies

Il est rappelé aux propriétaires de jardins leur obligation de tailler les arbres et haies surplombant la voie publique. La présence de branchages peut conduire les piétons qui empruntent les trottoirs envahis par la végétation à descendre sur la chaussée. La responsabilité de chaque propriétaire est engagée en cas d'accident ou de détérioration de matériel.

Si cette obligation n'est pas respectée, la mairie prendra les dispositions qui s'imposent pour assurer la sécurité et le confort de tous et le coût de ces interventions sera facturé aux propriétaires.

A VOS AGENDAS

Réunion de quartier

Les élus du conseil municipal animeront une réunion de quartier au bourg de Varaville le **lundi 14 décembre 2009**, à 20h30 à l'Auberge de Varaville. Des questions telles que la sécurité au bourg, le plan de circulation, le PLU ou la rénovation du C3 y seront abordées. Venez nombreux !

Saint-Sylvestre

Une soirée de réveillon est organisée par la municipalité le **31 décembre 2009** à la salle polyvalente de Varaville. La soirée sera animée, comme l'an dernier, par Patrick DESPAGNE, DJ, chanteur, musicien et le repas sera préparé par M. MÉNARD, traiteur à Colombelles. Le prix de la soirée est de 92 €. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'office tourisme au 02 31 24 73 83 ou Mme Anne-Marguerite LE GUILOU au 06 76 92 54 19 ou par courrier électronique à l'adresse amlg78@orange.fr.

Les vœux du maire

M. LETOREY présentera ses vœux à la population de Varaville le **samedi 9 janvier 2010** à 11h à la salle polyvalente. Tous les habitants de la commune sont les bienvenus.

Cérémonie du citoyen

La cérémonie de citoyenneté aura lieu le **6 mars 2010** à 11h à la mairie. Elle concerne tous les jeunes français qui accèdent à la majorité avant le 1^{er} mars 2010. Ils se verront remettre par le maire leur carte d'électeur et le livret du citoyen, qui rappelle les droits et devoirs du citoyen ainsi que les principaux fondamentaux de la République.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GUILLAUME Louis Paul Guy, le 18 septembre 2009
BOULARD Rose Louise, le 21 septembre 2009
SEMENT Ophélie Noémie Pamela, le 21 septembre 2009
RAMARD Hannah Louise Madelaine, le 9 novembre 2009

DÉCÈS

LAMBERGIER Patrick, le 12 août 2009
ALIBERT épouse LIVET Jacqueline Blanche Victoire,
le 3 septembre 2009
JULLIEN veuve PESSIS Claudine le 27 novembre 2009

MARIAGE

DUCHESNE Céline Rachel Ginette et PIERRAT Yves Francis
René, le 10 octobre 2009

POLICE MUNICIPALE DE VARAVILLE



Créée en 1968 en complément de la gendarmerie, la police municipale de Varaville assure des missions de prévention et de sécurité dans tous les quartiers de la ville.

Le policier municipal est agent de police judiciaire adjoint et agit sous l'autorité du préfet, du procureur de la République et du maire de la commune.

Les policiers municipaux, tous issus d'un concours, ont effectué une formation initiale de 6 à 12 mois au CNFPT et bénéficient d'une formation continue tout au long de leur carrière.

Quelques exemples des missions du quotidien :

Tout au long de l'année :

- ◆ surveillance générale (le Home, le bourg, les Panoramas et les marais) ;
- ◆ surveillance des bâtiments communaux ;
- ◆ application des arrêtés du maire ;
- ◆ sécurisation du ramassage scolaire au bourg et au Home (17h - 17h45) ;
- ◆ régie d'état des amendes forfaitaires et transfert des données au tribunal de police ;
- ◆ infractions aux différents codes, enregistrement de main courante ;
- ◆ capture des animaux errants ;
- ◆ constatation par rapport/PV des délits (dégradations volontaires, urbanisme, environnement, salubrité publique, nuisances, etc.) ;
- ◆ police funéraire (soins de conservation, exhumations, départ et arrivée de corps) ;
- ◆ occupations et dégradations du domaine public, gestion des sinistres et traitement complet des dossiers avec notre assureur jusqu'au remboursement ;
- ◆ enregistrement des chiens dangereux (1^{ère} et 2^{ème} catégorie) ;
- ◆ distribution de plis et affichage pour tous les événements notables de la commune ;
- ◆ liaison avec les administrations périphériques (préfecture, trésorerie, C.C.E.D., etc.) ;
- ◆ gestion conjointe avec les services de la mairie du cadastre et du cimetière ;
- ◆ réquisition de la gendarmerie, du maire, du préfet ou même de la population pour diverses missions ou constatations ;
- ◆ interventions diverses sur la voie publique (accidents, effractions, cambriolages, rixes, médiation éventuelle dans le cadre des conflits de voisinage, vols, tags, dégradations, ivresses, malaises, SDF, etc.).

Quelques spécificités viennent s'ajouter durant la saison estivale (mai à septembre) :

- ◆ police du littoral (réglementation, baignades, pêche, chevaux, pollution, quads, etc.) ;
- ◆ opération tranquillité vacances ;
- ◆ surveillance lors d'épreuves sportives ou de manifestations festives ;
- ◆ assistance aux sauveteurs lors de problèmes sur la plage.

Chaque année, la police municipale reçoit et traite en moyenne près de 400 appels de particuliers ou d'administrations publiques et, pour 2008, a reçu près de 600 personnes dans ses locaux (de la simple demande de direction aux cas les plus graves)

Nous vous rappelons que des formulaires "opération tranquillité vacances" sont disponibles au bureau de police municipale ou sur le site <http://www.varaville.fr>, rubrique mairie > sécurité

Effectif : 1 agent + 1 ASVP pour juillet et août

Adresse : 2 avenue du Grand Hôtel, 14390 Varaville

Tél. : 02.31.24.08.00

Le service est essentiellement assuré en journée et certains soirs lors de manifestations (feux d'artifice, etc.).

Dicrim

Le dossier d'information communal sur les risques majeurs recense les risques majeurs concernant la commune (tempêtes, séismes et transport de matières dangereuses) et vous informe sur les consignes à appliquer lorsque l'un de ces risques survient. Il sera disponible à la mairie de Varaville début 2010.





Le voyage des seniors, le mardi 8 septembre dernier a donné le coup d'envoi du deuxième semestre 2009. Nous sommes partis pour la visite du « cœur des Marais de CARENTAN ». Après la visite d'une vannerie et un repas très convivial au bord de l'eau, nous avons embarqué pour une croisière avec la découverte de la faune et de la flore dans les marais de CARENTAN. Sur le chemin du retour, nous avons fait une halte dans une fabrique de caramels à ISIGNY ; ce fut une journée particulièrement ensoleillée et un enchantement pour toutes les personnes présentes. L'équipe du CCAS a également été présente le 7 novembre à la salle polyvalente de Varaville auprès de l'équipe municipale pour accueillir les nouveaux habitants de la commune s'étant installés entre juin 2008 et septembre 2009. A travers les contacts pris avec chacun d'entre eux, nous pourrions être à l'écoute de leurs attentes et les informer le cas échéant de l'aide que peut apporter le CCAS dans notre petite commune.



Voici quelques infos sur les prochaines manifestations 2009 :

- **le vendredi 11 décembre** à 12h30 aura lieu le repas annuel des personnes du 3^{ème} âge à la salle polyvalente ; ce repas sera animé par l'orchestre NUIT BLANCHE, dont un des musiciens habite aux Manoirs de la Côte ; Pour les personnes ne pouvant assister pour des raisons de santé à cette manifestation un colis leur sera remis par l'équipe municipale à leur domicile à partir du 12 décembre et tout au long de la semaine.

- **le vendredi 18 décembre** à partir de 17h30 se déroulera le traditionnel arbre de Noël des enfants jusqu'à 15 ans ; cette année le spectacle qui leur sera présenté se nomme SPECTACULAIRE, SPECTACULAIRE, surprise à découvrir en famille. Après ce divertissement le père Noël remettra les cadeaux à tous les enfants.

Les familles ne pouvant assister à ce divertissement pourront retirer les jouets de leurs enfants en Mairie, du 20 décembre au 5 janvier 2010. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés.

- Et enfin la traditionnelle galette des rois aura lieu le **lundi 18 janvier 2010** à 14h30 avec une animation musicale.

Nous vous rappelons que nous sommes là pour vous écouter, vous aider et intervenir selon nos possibilités et pensez à nous interpeller si vous estimez que des voisins, amis ou autres peuvent avoir besoin d'aide.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes et à l'année prochaine

Anne-Marguerite LE GUILLOU

GRIPPE A

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



**LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



**UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,**
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



**EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
OU LE 15**



POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min hors taxes et TVA)

www.pandemie-grippe.gouv.fr



ENTREPRISE



Bar-restaurant le Fairway

Bien que rattaché au golf de Cabourg – Le Home, le restaurant le Fairway est bien ouvert à tout public, et non pas réservé uniquement aux golfeurs.

Depuis 2002, le restaurant est géré par Jenny VAN ASTEN, arrivée des Pays-Bas au Home en 1995 pour l'ouverture de la résidence Green Panorama.

Jenny et son équipe vous accueillent chaque midi de 11h00 à 15h00, du jeudi au lundi (tous les jours en juillet-août, de 11h00 à 16h00).

Thierry LE GUERN, chef cuisinier du restaurant depuis fin 2006, après des années de service à Cabourg (Accor



Mercurie) et à Deauville (Barrière), vous propose une cuisine traditionnelle de choix avec notamment son magret de canard aux pêches, sa petite omelette aux cèpes, ou encore un poulet façon vallée d'Auge.

Dans un bâtiment à pans de bois typiquement normand datant de la fin du 19^{ème} siècle, ils vous invitent à venir déguster en terrasse une salade maison avec vue sur le golf en été ou bien leur choucroute de la mer devant un feu de cheminée en hiver.

Aussi, le restaurant offre la possibilité d'accueillir des groupes le midi et le soir (sur réservation) et d'organiser des



vins d'honneur, des anniversaires, des mariages, des baptêmes, etc.

Pratique

Restaurant le Fairway
(à 200 mètres de la mer)

38, avenue Président René Coty
Le Home - 14390 Varaville

Tél. : 02.31.28.94.30 / 06.21.18.51.85

Email : lefairway@golfclubdecabourglehome.com

Ouvert toute l'année (fermeture annuelle du 06/01 au 09/02)
40 places + 60 places en terrasse



Généalogie

Une nouvelle activité se déroule depuis la rentrée à la salle polyvalente de Varaville : Sophie BRAUX propose de vous

accompagner dans vos recherches généalogiques. Ses cours associent un temps théorique, abordant divers thèmes tels que les archives, les testaments, le cadastre, la paléographie, etc., et un temps de retour sur vos propres recherches.

Après dix ans de pratique généalogique comme amateur, Sophie BRAUX est devenue une passionnée de généalogie et a choisi de suivre une formation spécifique pour exercer désormais comme généalogiste professionnelle. Si vous voulez satisfaire une curiosité personnelle, pratiquer une activité de loisirs qui vous amènera à découvrir l'identité mais aussi les métiers et les modes de vie de vos ancêtres, venez découvrir ou approfondir la généalogie avec Sophie BRAUX. Les cours ont lieu les jeudis matins, de 9h30 à 11h30, à la salle polyvalente de Varaville (hors vacances scolaires). Vous pouvez vous inscrire pour l'année (160 €), pour un trimestre (60 €), ou à la séance (7 €). Pour débutants et initiés.

Renseignements au 06 28 75 52 65

ou par E-mail : contact@univers-genealogie.fr

Site internet : www.univers-genealogie.fr



Un cabinet de kinésithérapie ouvre à Varaville

Virginie AUMONT vient d'ouvrir un cabinet de kinésithérapie au Home.

Habitant Varaville depuis une dizaine d'année et y étant très attachée, elle a souhaité exercer son activité au Home après 8 ans passés à l'Institut de Médecine Physique et de Réadaptation d'Hérouville-Saint-Clair. Dans l'attente d'un projet de maison médicale varavillais, qui permettrait d'associer médecins, infirmières et kinésithérapeutes au sein d'une même unité, elle s'est installée à côté de la Gourmandine, dans un local qui a été transformé et réaménagé pour son activité.

Contact : Virginie AUMONT au 02 31 43 99 83

27 avenue Président Coty

14390 Varaville



Une nouvelle principale au collège de Cabourg

Mme TOURRET vient de prendre ses fonctions de principale du collège à la rentrée 2009. Originnaire du sud de la France, elle vit depuis quelques années déjà en Normandie où elle a exercé comme enseignante à Bayeux, puis comme proviseur-adjoint à Condé sur Noireau. C'est à sa demande que Mme TOURRET a rejoint le collège Marcel Proust : un établissement à taille humaine, situé dans un cadre agréable, où il est possible d'accompagner les élèves tout au long de leur scolarité, de les aider à se construire un projet afin qu'ils trouvent leur voie. Et au collège, les projets ne manquent pas ; en voici un aperçu :

➔ Depuis deux ans, une section bilangue anglais-espagnol a été ouverte en 6^{ème} puis en 5^{ème}. Les élèves y apprennent deux langues dès la 6^{ème}, à raison de trois heures pour chaque langue vivante par semaine. En plus des enseignants de langue, une assistante d'espagnol encadre les élèves de cette section.



➔ Tous les élèves de 5^{ème} séjourneront à Bath, en Angleterre, pendant une semaine au printemps 2010, dans le cadre d'un projet trans-disciplinaire.

JEUNESSE



➔ Les 3^{ème} se rendront à Verdun, dans le cadre de leur programme d'histoire, ainsi que sur les plages du Débarquement et au Mémorial de Caen. Ce projet est soutenu et financé par la ville de Cabourg.

➔ La section football n'a plus son statut départemental, mais reste une section locale, sans internat, ouverte aux 6^{ème} et 5^{ème}. Les élèves ont deux entraînements spécifiques par semaine et bénéficient d'un tutorat par leur entraîneur de football, qui veille au suivi de leur scolarité.

D'autres dispositifs sont également mis en place. Le midi, les demi-pensionnaires peuvent participer à des activités culturelles : un atelier jeux de société, encadré par un animateur du service jeunesse de la ville de Cabourg et un atelier lecture, proposé par la documentaliste. Le soir, entre 16h30 et 17h30, le collège propose un accompagnement éducatif pour les élèves qui le souhaitent sous la forme d'une aide aux devoirs, d'un atelier lecture ou encore d'un atelier musical.

Venez-vous rendre compte du dynamisme de l'équipe du collège de secteur de Varaville lors de la journée portes-ouvertes ! (date non fixée à la date de publication)

Pratique

Collège Marcel Proust, avenue de la Divette,
BP6 14390 CABOURG

Tél : 02.31.91.24.69 - Fax. 02.31.91.29.80

Site internet : www.marcel-proust.fr

Recensement



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGA
Secrétariat général pour l'administration

www.defense.gouv.fr/japd

bientôt 16 ans ? pense au

RECENSEMENT en MAIRIE

OBJECTIF CITOYEN

une attestation te sera remise

Elle va me servir à quoi cette attestation de recensement ?

A quoi ?... Mais enfin ! Pour la conduite accompagnée, pour passer tes examens, tes concours et participer à la J.A.P.D.

Renseignements et contacts :

- Dépt : 35.53.72
- BSN de RENNES : 02.23.44.50.04
- Dépt : 22.29.56
- CSN de BREST : 02.98.37.75.58
- Dépt : 14.50.61
- CSN de CAEN : 02.31.38.47.50
- Dépt : 44.49.85
- CSN de NANTES : 02.28.24.20.11
- Dépt : 27.76
- CSN de ROUEN : 02.32.08.20.40
- Dépt : 18.28.36.37.41.45
- CSN de TOURS : 02.47.77.21.71

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



Des aires de jeux pour enfants à Varaville



Vous avez peut-être remarqué que des aires de jeux pour enfants ont été aménagées au début de l'été au bourg, près du parking, et au Home, square Varet ?

Le « petit cirque », installé au bourg est prévu pour des enfants de 2 à 8 ans. Les trois tourelles, d'une hauteur de plancher de 90 cm, sont facilement accessibles par de jeunes

enfants, dont l'imagination est stimulée par le décor du jeu, entièrement dédié au cirque. Clown, lion et dompteur encadrent les espaces de rencontre qui laissent place au jeu de rôle. Trois jeux sur ressort, un cheval, un éléphant et une étoile, complètent l'aménagement du site dans l'esprit du cirque.

L'aménagement du square Varet s'est réalisé en tenant compte de la proximité de la mer, avec le thème du bateau. Les « p'tits marins » peuvent accéder au navire à partir de 3 ans en escaladant échelle

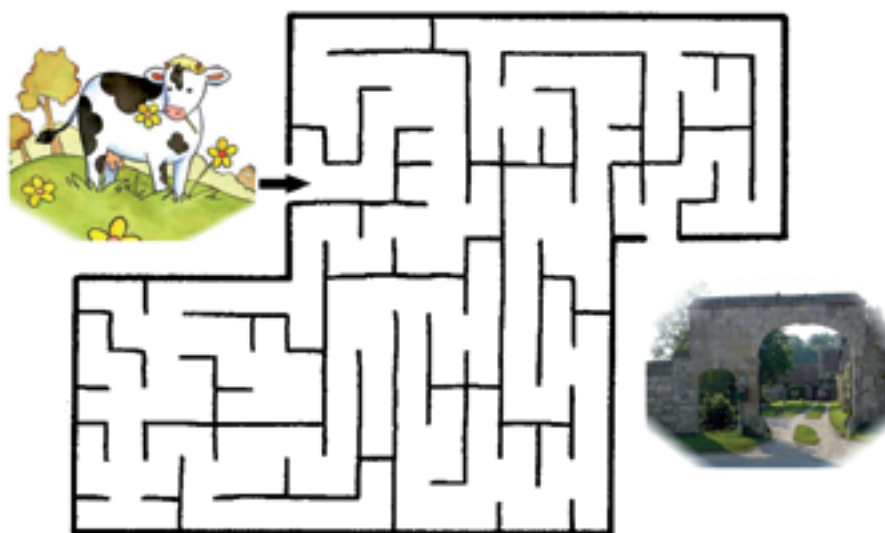


ou filets. Boussole, mât, bouées et hublots incitent les enfants à lever l'ancre de l'imaginaire et à se plonger dans des jeux de rôles, sur le pont ou en cabine. La hauteur de plancher de 1,30m a nécessité l'aménagement d'une zone d'impact en copeaux de bois pour amortir les chutes. Là aussi, des jeux sur ressort complètent l'équipement : un hippocampe et un petit bateau, accessible à partir de 2 ans.

Il est rappelé que sur ces deux aires, les enfants doivent évoluer sous la surveillance des parents ou accompagnateurs, pour lesquels des bancs ont également été installés.



JEUX



Aide la vache Marguerite à rejoindre la ferme du Home

EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE



Le public de la 27^e exposition estivale de peinture et sculpture de Varaville a mis à l'honneur une artiste varavillaise. C'est en effet Mme Marie-Hélène CUMORA, qui a été distinguée par le public pour son œuvre intitulée *Chevaux sauvages*. Il est à noter que la deuxième œuvre la plus plébiscitée est également une peinture de Marie-Hélène CUMORA, *Le Massaï*.

Le troisième choix du public s'est porté sur un pastel intitulé *Sur les bords de la Scarpe* de M. DELACOLLINE, résident secondaire à Varaville. C'est avec grand plaisir que Marie-Hélène CUMORA a accepté d'être l'invitée d'honneur de l'exposition de l'été 2010 lors de laquelle vous pourrez venir apprécier la qualité et la diversité de son travail.

ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYENNE

Doyenne de la commune, Mme MAZUREL a fêté ses 104 ans le 20 septembre, en présence de sa famille. M. Joseph LETOREY, Mme Anne-Marguerite LE GUILLOU et Mme Lydia SAUREL sont venus célébrer avec elle cet événement, au nom de toute la commune.



CONCOURS PHOTO « FAUNE ET FLORE À VARAVILLE »



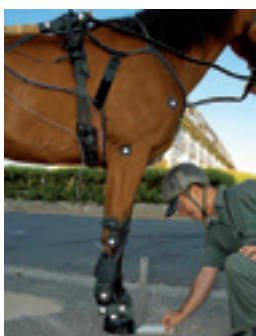
Le concours photo sur le thème « *Faune et flore à Varaville* » a permis de réaliser en août 2009



une très belle exposition de 30 clichés. Le public a désigné deux lauréats : Melle Manon ZYCH pour le prix Junior, pour sa photographie intitulée *Erika* et M. Jean-Louis HERNANDEZ pour le prix Adulte, pour sa photographie intitulée *Nid de poule d'eau*. Encore toutes nos félicitations à eux et merci à tous les participants. A vos appareils photos pour le prochain concours ! (voir page suivante).

PROJET SEQUISOL

Le projet Sequisol (Sécurité-Equidés-Sol), soutenu par le Pôle de compétitivité Filière Equine, la Région Basse-Normandie, les Haras Nationaux, le Ministère de l'Agriculture, et le Feder (Europe), a pour objectifs d'analyser les effets des sols sur la locomotion du cheval et de quantifier leurs conséquences en termes de contraintes sur l'appareil locomoteur de l'animal. Mené par l'unité de Biomécanique et Pathologie Locomotrice du cheval INRA-Ecole vétérinaire d'Alfort, associée au CIRALE (Goustranville), ce projet a fait escale sur la plage de Varaville afin d'y comparer 3 zones, de différentes teneurs en eau du sable (de 3 à 20 % selon leur position par



rapport au bord de l'eau), sur lesquelles le cheval est lancé au trot (à 15 ou 25 km/h selon les zones). Le projet Sequisol a pour finalité de réduire l'incidence des lésions chez les chevaux athlètes, par une meilleure gestion de la qualité des sols équestres. Pour cela, l'un des membres antérieurs de chaque cheval testé est équipé de cap-

teurs. Un fer instrumenté permet de mesurer les forces qui s'exercent sous le pied pendant la locomotion, un accéléromètre fixé



sur la paroi du sabot enregistre notamment la décélération et les vibrations subies par le pied au moment de l'impact et une sonde ultrasonore permet d'estimer la force dans les tendons. Les appareils électroniques qui commandent ces capteurs sont tous embarqués sur le sulky. Par ailleurs, des marqueurs cinématiques réfléchissants sont collés sur la peau en regard des principales articulations du membre ainsi que sur le pied afin que l'on puisse suivre leur trajectoire au cours de la foulée et mesurer a posteriori les angles articulaires et les mouvements du pied, à partir de films réalisés avec une caméra haute fréquence (600 images par seconde), embarquée dans une voiture qui suit le cheval pendant les tests. Depuis fin juin, quatre chevaux ont pu ainsi être testés à Varaville. Les résultats de cette étude, partie intégrante du projet Sequisol, seront publiés en 2010.

CONCOURS DE PHOTOS : VARAVILLE À VÉLO

Envoyez vos photographies illustrant le thème « **Varaville à vélo** » et participez à l'exposition de photographies organisée en août 2010 à la salle polyvalente de Varaville. Une première sélection, effectuée par un jury d'élus, de membres d'associations locales et de professionnels décernera un prix du Jury et désignera les photos qui seront exposées en août 2010. Deux catégories seront distinguées : Junior (16 ans et

moins) et Adulte (plus de 16 ans). Chaque participant peut soumettre jusqu'à trois photos jusqu'au **31 décembre 2009**. Nous vous invitons à consulter le règlement complet du concours photo sur le site internet de la mairie (www.varaville.fr) ou à le retirer en mairie pour de plus amples informations (format des photos, adresse d'envoi, nature des prix, etc.)

Bonne chance à tous !

Varaville à vélo



CONCOURS ALTERNATIF DE LITTÉRATURE DE VARAVILLE



Pour cette 8^{ème} édition, 116 nouvelles nous ont été envoyées (des USA, du Maroc, d'Espagne, d'Italie, de Belgique et de 52 départements français dont la Réunion).

Les femmes, semble-t-il, s'adonnent davantage à l'écriture que les hommes (60% des concurrents sont des concurrentes). Elles le font aussi avec plus de bonheur : le podium a été, cette fois encore, totalement confisqué par des dames et cette suprématie s'est même étendue aux accessits. Ne faudra-t-il pas envisager, un jour, de créer un « prix spécial » destiné à récompenser l'homme le mieux classé ?

Comme l'an passé, la lauréate est bretonne : Mme Yvonne LE MEUR-ROLLET est connue pour remporter les concours de poésie auxquels elle participe dans la France entière mais, lorsqu'elle décide de s'exprimer en prose, elle ne laisse pas non plus les jurys indifférents.

Le 2^{ème} prix revient à Mme Bernadette ALEGRE qui, depuis la Dordogne, nous a proposé une nouvelle... « de bord de mer ». Mmes Michèle OBADIA-BLANDIN des Alpes-Maritimes et Catherine PERROT de Nantes se partagent la 3^{ème} place avec, respectivement, un texte très sombre (mais aussi, hélas, très réaliste) et un éloge de... la vieillesse.

Il me reste à vous souhaiter « bonne lecture »...

Jean-Paul LAMY

1^{ER} PRIX / RUPTURE

Cela va être difficile de rompre avec un amant qui ne s'est pas encore lassé de toi, surtout que tu n'arrives pas à définir la véritable raison qui te pousse à prendre cette décision, si ce n'est l'ennui que tu commences à ressentir quand tu te trouves avec lui, et quelque chose de plus imprécis que tu ne saurais appeler le remords, car il ne s'agit pas exactement de cela.

Tu n'oseras pas lui dire : " Je n'ai plus envie de te voir. Tu ne m'amuses plus. Je ne suis d'accord avec toi sur rien. Je déteste les discours que tu tiens sur les jeunes, sur la politique, sur l'argent..."

S'il s'inquiète : " Tu n'aimes plus faire l'amour avec moi ? ", tu ne lui avoueras pas que, si tu l'as trouvé vraiment génial sur ce plan au début, tu n'as plus la même faim de lui depuis plusieurs semaines. Tu ne lui expliqueras pas : " A dire vrai, ce qui m'excitait le plus dans notre histoire, c'était la peur d'être surprise, le plaisir de faire quelque chose de défendu." Tu n'ajouteras pas sur un ton détaché : " Ce que j'ai surtout aimé en toi, c'était ton étonnement en découvrant que je disais "oui" à chaque fois, c'était le regard émerveillé que tu posais sur mon corps et la force de tes grandes mains chaudes, bien à plat sur mes reins." Tu ne lui confieras pas que tu trouvais légèrement comique et démodée sa façon de répéter, quand il te voyait t'avancer vers lui dans la chambre au parquet grinçant de vos rendez-vous secrets : " Tu es sculpturale !" en détachant nettement le « p » au milieu du mot, à la manière appuyée d'un vieil instituteur donnant une dictée. Et tu ne lui diras pas que, parfois, quand il soupirait : « Oh ! Martha, j'aime t'entendre rire... » tu étais tout simplement en train de te moquer gentiment de lui à la suite d'une de ces réflexions un peu simplistes dont il avait le secret, et tu le laisseras continuer à croire qu'à chaque fois, tu riais du bonheur d'être avec lui.

Qui oserait dire toutes ces choses à un amant ? A partir du moment où tu t'es donnée à lui sans retenue, où il t'a entendue crier de plaisir, il croit qu'il a des droits sur toi et que tu vas continuer indéfiniment à lui dire merci pour ça. Il s'imaginerait qu'il te comble toujours comme un dieu, alors que, depuis quelque temps, si le feu te vient aux joues quand tu es dans ses bras, c'est parce que tu as trop chaud, ou que tu as le soleil dans l'œil, ou que tu penses très fort à l'incongruité de ce que tu es en train de faire, et que tu savoures l'interdit... Il faut quand même bien arriver à lui faire admettre qu'elle ne peut pas durer toujours, cette aventure, qu'il est temps d'être un peu raisonnable, que, d'ailleurs, depuis le début, il était bien convenu que cela ne devait être qu'une histoire brève. Tu essaies de ne pas être brutale, tu cales ta tête dans son cou, tu picores sa peau de petits baisers tièdes et tu lui dis qu'il vaut mieux que tu ne le revoies plus, avant que tout le monde ne soit au courant et que votre liaison ne finisse par un scandale.

Il est triste, mais ne veut pas le montrer. Il ne te regarde pas, la sueur perle à son front et il joue avec ses ongles. Il feint de prendre un ton indifférent : "C'est comme tu voudras ! De toute façon, j'ai su depuis le début que je ne serais qu'un amant de passage, qu'un jour, je ne te plairais plus." Alors, tu murmures, comme si tu cherchais à te justifier, à le rassurer : "On était bien d'accord, pourtant ? Crois-moi, ce n'est pas facile pour moi, non plus." Et tu ajoutes : "De toute façon... si tu as vraiment envie de me revoir, tu sais où me retrouver."

Il a l'air soudain un peu moins triste. Il met sa grande main sur ton genou et pousse un long soupir. Vous êtes assis sous les arbres, sur une épaisse couverture à carreaux noirs et gris, au bord de l'étang. Dominant les saules vert tendre de la rive, quelques cerisiers sauvages fleurissent en grandes touffes blanches. L'endroit est désert. La pêche en étang est fermée depuis huit jours. C'est un après-midi d'avril éclatant de lumière. Tu es toute rouge et décoiffée. Tu as aimé le moment où tu as vu les arbres basculer derrière ta tête et où tu as supporté tout le poids de ton amant sur toi. Tu as d'autant mieux joui de tout cela que tu savais, toi, que c'était la dernière fois, parce que tu en avais décidé ainsi.

Tout te paraît simple... Mais brusquement, il te regarde. " On peut se revoir la semaine prochaine ? " Tu fais non de la tête, tes cheveux lui chatouillent la joue. Il prend ta tête entre ses mains et tu te sens obligée d'expliquer encore : "Ecoute ! Il vaut mieux que ça finisse comme ça, aujourd'hui. On vient de faire l'amour. C'était bien... Il nous restera à tous les deux de bons souvenirs. Il ne faut pas que ça dure plus longtemps. Ça ne peut nous mener à rien. Ça risque de faire de la peine à ceux qu'on aime et qui nous aiment." Il te regarde encore pendant que tu lui parles. Quand enfin tu te tais, il dit : " Tu as raison. Je ne voudrais pas que ma femme soit au courant et qu'elle soit malheureuse. Je l'aime bien, au fond." Puis il ajoute : " Mais tu vas me manquer. Je ne me lasse jamais d'être avec toi. J'ai toujours hâte de te retrouver."

Il ne parle pas d'amour. Il n'a jamais été question d'amour entre toi et lui. D'ailleurs, tu lui as répété plusieurs fois ces derniers temps, quand il te disait des choses trop tendres ou trop admiratives : " J'espère que tu ne vas pas tomber amoureux de moi ! "

Vous parlez longtemps, tous les deux, sur un ton "raisonnable". A la fin, il t'arrache la permission de te téléphoner quinze jours plus tard, juste pour savoir si tu n'auras pas changé d'avis. Ses yeux brillent. Il prend ta main. Tu lui souffles que tu veux bien et, soudain, tu as envie de le serrer dans tes bras, de poser tes lèvres sur le creux de sa joue, sur son menton, aux endroits où il se fait toujours de petites coupures en se rasant avant de venir te retrouver car, dit-il, il est alors tout énervé et sa main tremble... Tu résistes, tu ne dois pas faiblir. Il ne faut pas qu'il devine que tu as failli craquer. Il passe son bras autour de ton épaule, une dernière fois. Il t'embrasse. Tu sens sa sueur qui coule sur ta joue. Il dit encore : " Des femmes comme toi, je n'en avais jamais connu."

Tu remontes dans ta voiture et tu t'éloignes en lui faisant un grand signe de la main. Tu viens de tirer un trait sur quelques mois de folie. Tu te sens très grave, comme amputée d'une partie de toi-même et, en même temps, comme débarrassée d'une charge trop pesante.

Tu sais pourtant que tout n'est pas réglé. Tu devines déjà ce qui se passera dans deux semaines. Ce sera peut-être un jour de grisaille et de froid. Il te téléphonera. Il te dira : " Viens, s'il te plaît, Martha. Je t'attends... Je suis dans la maison près de l'étang. J'ai préparé le feu dans la cheminée de notre chambre. Viens, ma grande... Tu me manques tant." Tu te rappelleras son odeur de tabac fort, l'éclat brun de ses yeux, les petites rides au coin de sa bouche, ses cheveux gris et drus sous tes doigts. Alors, en entendant sa voix un peu rocailleuse au bout du fil, tu cèderas : " Oui. Je viens..." Tu partiras le rejoindre en te disant que, cette fois, c'est vraiment la dernière. Tout en allant vers lui, tu penseras avec tendresse à cet homme qui t'avait désirée très fort, il y a si longtemps, cet homme sincère que tu avais méprisé du haut de tes dix-sept ans d'enfant gâtée et prétentieuse, et que tu as retrouvé tant d'années plus tard, à la fin d'un été de soleil. Ce jour-là, tu étais pleine de colère contre un mari constamment infidèle dont tu étais aussi amoureuse qu'au premier jour et que tu n'avais jamais trompé jusqu'alors. Tu n'as pas cherché à résister à l'appel de l'homme qui t'a dit quand il t'a reconnue : " Tu es toujours aussi belle !" Par ces mots, il a gommé tes mèches grises, tes rides, tes cicatrices, les flétrissures de ton corps. Tu as oublié tes déceptions, tes rancœurs, tes humiliations et tu t'es laissé gagner par ce désir heureux et animal, intact.

Tu te rappelleras tout cela pendant que tu rouleras sur cette route que tu as si souvent parcourue pour le rejoindre. A nouveau, tu auras envie de le retrouver. Tu sais déjà que, si tu as été assez folle pour te lancer dans cette aventure insensée, tu ne réussiras pas à être assez déterminée pour lui répondre "non" quand il te demandera une fois de plus, au moment où vous vous quitterez : " Je pourrai te téléphoner la semaine prochaine ? "

Yvonne LE MEUR-ROLLET, Saint-Jacut-de-la-Mer (22)

2^{ÈME} PRIX / LE CADEAU DE LA SIRÈNE

La première fois que le Vieux vit la Sirène, elle était attablée à la terrasse du café de la plage et elle regardait la mer, ce qui est assez normal pour une sirène. Elle contemplait l'océan et, dans ses yeux, le Vieux vit qu'il y avait du naufrage. Il n'était pas spécialiste en sirènes mais en bateaux. Oui, pendant trente ans, il avait fait la rotation Marseille-Alger sur différents cargos et, si une traversée se présentait mal, il le savait. C'était le cas. Elle ressemblait à toutes les autres jeunes sirènes qu'il avait pu croiser. Évidemment, elle n'avait pas de jambes. Enfin, si. Mais, emmaillotées comme elles l'étaient dans le plaid, le Vieux comprit qu'elles lui étaient aussi utiles qu'une queue de poisson. Sentant le regard posé sur elle, la Sirène se redressa dans son fauteuil roulant : « Vous voulez ma photo ? » Le Vieux balbutia de vagues excuses et rappela son chien : « Milou ! Milou !... » Milou était occupé, il partageait un croissant que la Sirène lui offrait par petites bouchées. Quand il ne resta plus la moindre miette, elle s'absorba à nouveau dans sa lecture qu'elle avait momentanément interrompue pour nourrir l'animal. Pour la forme, le Vieux gronda Milou et tous deux continuèrent leur promenade matinale.

Cela faisait maintenant presque deux ans qu'il avait trouvé ce chien derrière son portail. Dans un premier temps, il lui avait interdit l'accès du jardin, puis de la maison, puis du canapé, mais le projet de Milou était de dormir sur la descente de lit et ce n'était qu'une question de patience. Il marchait sur le sable, la marée basse découvrait les rochers, le grondement régulier, infini de l'océan l'accompagnait, il se délectait de ce moment. Il regarda sa montre, il était trop tôt pour rentrer. Solange, sa femme, une adepte du balai et de l'aspirateur, n'aurait certainement pas encore fini de traquer la poussière. En rentrant, il lui faudrait prendre les patins et la traversée de la salle à manger, tout en pas glissés, lui semblait quelquefois plus périlleuse que la route maritime reliant Marseille à Alger. Heureusement, ses copains du « Charles le Borgne » ne pouvaient se moquer. Depuis qu'il avait pris sa retraite, il n'avait revu personne et cela lui manquait. Solange était restée seule trop longtemps, elle avait souhaité se rapprocher de sa famille sur la côte atlantique. L'Atlantique ! Une vraie trahison pour quelqu'un comme lui né en Corse. Mais c'était la vie !

Le lendemain, il siffla le chien et ils partirent pour leur balade habituelle. Quand ils arrivèrent au niveau du café de la plage, Milou se souvint y avoir dégusté une excellente viennoiserie le jour précédent, il s'élança, ignorant les rappels à l'ordre. La Sirène était là, avec son livre, son thé, son pain au chocolat qu'elle s'empressa d'émietter dans la gueule de l'animal qui lui léchait délicatement le bout des doigts. A ce petit en-cas, elle ajouta quelques caresses ; Milou, conquis, se coucha au pied du fauteuil roulant. Son maître s'approcha pour accrocher la laisse au collier mais, sentant qu'il devait dire quelque chose, il montra du menton les deux jambes plâtrées qui dépassaient du jean de la jeune fille.

- Accident ?
- Oui... en scooter.
- Mm...
- Je ne sais pas quand je remarquerai... et, peut être, je boiterai.

Le naufrage qu'il avait vu dans les yeux, c'était donc ça ! Il eut envie de la reconforter. Va savoir pourquoi, il se mit à lui raconter l'accident qu'il avait eu lui-même sur le bateau. Son bras droit avait été brisé à deux endroits, lui expliqua-t-il. Elle l'écoutait. Quand il eut fini, elle passa une dernière fois ses mains dans le poil rêche de Milou. Les bracelets tintinnabulèrent, puis elle dit : « A demain. »

On ne savait pas à qui elle s'adressait.

Bien sûr, ils furent au rendez-vous. Milou appréciait les friandises offertes qui le changeaient agréablement de la gamelle préparée par Solange. Au fil des jours, la rencontre sur la terrasse du café devint une habitude. Au début, ils n'échangèrent que des banalités puis, quand ils commencèrent à mieux se connaître, le Vieux lui raconta par bribes sa vie de mécanicien

machine sur le cargo. Non, il n'attrapait pas des poissons comme elle l'avait cru, son travail était beaucoup plus obscur : quand il était de quart, il surveillait les températures et les pressions d'huile et d'eau. « En été, lui dit-il, dans la salle des machines, il faisait souvent quarante degrés. Quarante degrés dans des vapeurs grasses ! », « Eh non, il n'y avait pas la climatisation », « Ah, ça oui, le bruit était infernal, on se parlait par signes. « C'était l'enfer ! » dit la Sirène. Le Vieux réfléchit puis dit comme une évidence : « C'était mon travail ». Elle l'écoutait. Il était heureux d'évoquer sa vie sur le cargo. Dans son élan, il se mit à la renseigner avec un luxe de détails techniques sur les pompes à eau douce, à eau salée, les filtres à gasoil, à huile jusqu'à ce qu'il s'aperçoive qu'elle avait sorti d'une trousse en plastique rose une lime à ongles et un flacon de vernis, et, à présent, le bout de ses doigts ressemblait à ces petits coquillages nacrés qu'il écrasait quelquefois sous ses chaussures. Elle agitait les mains pour accélérer le séchage du vernis, les bracelets s'entrechoquaient. Elle était très loin du compresseur d'air automatique qu'il s'apprêtait à lui décrire. Décontenancé, il se leva et dit que Solange l'attendait. Le jour suivant, à sa grande surprise, la Sirène reprit la conversation exactement là où il l'avait laissée la veille, c'est-à-dire près du compresseur. Cependant, elle lui avoua que les moteurs ne la passionnaient pas ; ce qui l'intéressait, c'était de savoir comment il vivait à bord. Elle lui posa mille questions qu'il trouvait quelquefois saugrenues, des questions de filles, quoi ! Est-ce qu'il avait eu peur de couler ? Est-ce que les vaches qu'il transportait dans les entrepôts (comme il le lui avait raconté), oui, est-ce que les vaches avaient le mal de mer ? Et, s'il tombait malade pendant la traversée, qui le soignait ? Et d'autres questions qu'il ne s'était jamais posées personnellement. Flatté de l'intérêt qu'elle lui portait, il s'efforçait de répondre avec précision mais, souvent, il se laissait emporter dans des digressions à n'en plus finir.

« Non, lui dit-il, pour un équipage de trente-deux personnes, il n'y avait pas de médecin... » Et le voilà à essayer de se rappeler le nom des six matelots, des trois mécanos, de l'électricien, du commandant, des quatre officiers, du radio, du novice... Ah oui ! Le novice, c'était le gamin des voisins ; il était bien jeune, le malheureux, mais pas autant que son père à lui qui avait embarqué sur « la Circacie » à l'âge de onze ans... C'était parti... Elle l'écoutait. Elle savait très bien écouter et, lui, il savait très bien raconter même s'il se perdait un peu dans la narration minutieuse de sa vie à bord.

Elle avait tout son temps, assise sur cette maudite chaise roulante. Elle était venue passer sa convalescence chez sa tante qui tenait le café, elle ne connaissait encore personne. Et le petit chien était si craquant... C'est comme ça que commença leur histoire d'amour à tous les trois. Un matin, alors qu'il regardait des gamins jouer sur la plage, la Sirène lui demanda s'il avait des enfants, il chercha son portefeuille dans la poche de sa vareuse et en sortit avec précaution un télégramme vert mangé par l'usage. Il le lui tendit, elle lut : « Heureuse délivrance d'un très beau garçon. Caresses. Solange. » Il l'avait reçu le 27 octobre 1959 à Alger. « La traversée du retour fut interminable, lui dit-il, une tempête nous retarda en mer ; quand, enfin, on accosta à Marseille avec douze heures de retard, j'avais déjà bien fêté la naissance sur le navire ».

Il omit quelques détails pas très glorieux, en particulier le fait qu'une fois à quai, il avait dû relire le télégramme pour se rappeler s'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille ! Il rangea avec soin le document défraîchi et pensa à Solange qui avait écrit « caresses », mais c'était avant qu'elle ne devienne amie avec l'aspirateur.

Il arriva qu'il dut garder la chambre, son rhumatisme le faisait trop souffrir, le rendez-vous sur la terrasse lui manqua. Quand il réapparut, quelques jours plus tard, en boitant, la Sirène lui fit un grand signe joyeux de la main. La tante qui, au début, avait un peu pincé les lèvres en le voyant

s'installer près de sa nièce, avait fini par reconnaître que sa présence était bonne pour le moral de la petite. Quelquefois, elle les entendait rire sur la terrasse. « Et, tu sais, lui disait-il (il la tutoyait à présent), j'ai tourné dans un film, ça s'appelait « Les révoltés de la Danaë », j'étais pieds nus et je frottais le pont, les copains me jetaient des seaux d'eau pour faire le mauvais temps ».

- Ah, c'est trop top ! dit la Sirène.

- Trop top ? répéta le Vieux sans comprendre.

Elle éclata de rire et décida d'un jeu : ils échangeraient leur vocabulaire. Elle apprit la différence entre « tangage » et « roulis », il sut placer dans la conversation « Mortel » ou « Ça le fait ». Bientôt, elle ne confondit plus la poupe et la proue, il disait avec la bonne intonation « Ça kiffe grave ».

- Ce jour-là, il était question de « teuf », (« teuf » qu'il avait troqué contre « timonerie »). Une fête où elle ne pouvait se rendre. Une amie fêtait son anniversaire dans une villa éloignée de dix kilomètres, la soirée serait costumée. Hélas, la saison étant commencée, la tante ne pouvait l'y conduire. Le vieux en parla à Solange qui décida de prendre les choses en main. « Dix kilomètres dans la camionnette, tu peux encore faire ça pour cette gamine qui est bien gentille d'écouter tes élucubrations tous les matins ».

- Et ma tenue ? dit la Sirène.

Solange lui promit une surprise. Puisque son mari la surnommait affectueusement « la Sirène », eh bien, elle serait... une sirène. Elle acheta sur le marché un tissu lamé avec des reflets verts et gris, ressortit sa machine à coudre et tailla dans l'étoffe une espèce de sac qui se terminait par une nageoire. Le tout s'attachait à la taille par une ceinture dorée. Le costume se complétait par un diadème serti de petites étoiles de mer. Quand la Sirène vit le déguisement, elle fut atterrée mais Solange s'était donné tant de mal qu'elle cacha ses jambes dans la nageoire en essayant de faire bonne figure. Elle échappa au diadème : Milou l'avait rongé comme un os. Le soir de la fête, le Vieux, Solange, la Sirène et Milou embarquèrent dans la camionnette. Quand ils débarquèrent, dix kilomètres plus loin, de la musique de sauvages s'échappait des fenêtres ouvertes de la villa. Des jeunes, costumés, s'interpellaient bruyamment. Une voix moqueuse cria : « Hé, venez voir ! Une meuf déguisée en sardine ! » La Sirène souhaita à ce moment précis que la terre s'ouvre et l'engloutisse. Pendant ce temps, le Vieux expliquait à sa femme ce qu'était une « meuf », (« meuf », échangé contre « gîte »). Dans l'embrasure de la porte, se dessina la silhouette d'un

Viking blond. Au milieu des rires et des exclamations, il souleva la Sirène dans ses bras et la porta dans la maison. Contre toute attente, la Sirène s'amusa beaucoup cette nuit-là.

L'été passa. Elle se déplaçait à présent avec deux cannes. Le Vieux constatait ses progrès chaque jour. Il se réjouissait de la voir récupérer l'usage de ses jambes. En septembre, elle rentrerait à Paris. Cette idée lui serra le cœur, cette amitié inattendue lui avait fait beaucoup de bien et il savait déjà qu'elle allait lui manquer. Souvent, il l'accompagnait sur la plage quand elle faisait « sa balnéo », comme elle disait. Elle offrait ses jambes martyrisées aux vaguelettes de bordure pendant que Milou courait derrière les mouettes et, lui, il oubliait son rhumatisme. Chaque fois qu'il le pouvait, le Viking les escortait. Depuis le soir de la fête, il ne ratait jamais une occasion de faire une petite visite.

Le jour du départ arriva. La veille, elle lui avait dit : « Je vous ai préparé un cadeau » mais elle avait oublié de le lui remettre. Il l'embrassa sur les deux joues, ils firent un dernier échange.

Elle lui donna : « T'es relou ! ». Il lui offrit : « La route à tenir la bouée par six quarts à bâbord ». Le Viking, qui était là, demanda : « Tu reviendras ? » La voiture s'éloigna. Elle était partie.

- Faut que j'y aille, dit le Viking, j'ai des ennuis avec le moteur du bateau. Il était marin-pêcheur en réalité.

- Je peux vous donner un coup de main si vous voulez, je m'y connais un peu, proposa le Vieux.

Un peu plus tard, sur le bateau, le Viking s'essuyait les mains pleines de cambouis à un chiffon sale.

- Ça tourne rond, je crois, dit-il. Et si on se faisait un petit casse-croûte ? Il disparut dans la cabine et revint avec du pain et la moitié d'un saucisson. Milou se mit à saliver. Le Vieux cherchait son couteau dans sa poche quand ses doigts rencontrèrent une feuille pliée en quatre. Il reconnut l'écriture de la Sirène.

« Excusez-moi, je n'avais pas de papier assez grand pour envelopper mon cadeau. Il débordait de partout. En fait, ce n'est pas mon cadeau mais celui du Viking. Il vous offre son amitié. Il ne le sait pas encore... »

P.S. : Quand vous irez pêcher en mer tous les deux, n'oubliez pas de me donner de vos nouvelles ».

Bernadette ALEGRE, Boulazac (24)

3^{ÈME} PRIX EX ÆQUO / ÉCHAPPÉE

Tapie dans le fossé, les yeux rivés sur le bas-côté en surplomb, je reste à l'affût du moindre mouvement. Le martèlement des bottes s'est enfin tu. À travers les branchages, une miette de lune éclaire faiblement le ciel. C'est le moment de filer. Vite ! Il me faut sortir de ce trou et m'engouffrer dans la forêt de bouleaux afin de gagner la frontière. Là-bas, je serai définitivement libérée de cet enfer où jamais... jamais, je ne retournerai !...

Je marche depuis des heures. Guidée par les étoiles et mon instinct, j'espère avoir pris la bonne direction. Combien de kilomètres ai-je parcouru ? Cinq ? Six, peut-être ? Le chemin est encore long. Si long. Je voudrais accélérer mais chaque pas sur le sol pierreux me transperce d'une douleur qui irradie la totalité de mon corps. Surtout, ne pas abandonner. « Il ne faut jamais baisser les bras, Mila ! » Ce sont les mots que tu me répétais chaque fois que je capitulais devant un obstacle, Maman. Je me décourageais si facilement ! Tu serais fière de moi, aujourd'hui.

Il y a si longtemps que je n'ai aucune nouvelle de toi. Depuis ce maudit jeudi. J'avais dormi chez Mamie. Levée tôt pour profiter de la fraîcheur du petit matin, je rentrais à la maison quand « on » m'a arrêtée rue des « Blancs Manteaux ». Je n'ai jamais su si Papa et toi aviez pu vous enfuir

avant que la police ne vienne chez nous. Je t'ai vainement cherchée parmi les milliers d'hommes, femmes, enfants, agglutinés sur les gradins du vélodrome. Tu te souviens ? Nous y avons passé tout un dimanche à encourager les coureurs cyclistes avalant des kilomètres de piste. C'était le temps de l'insouciance. Avant ce maudit 16 juillet 42 où, du haut de mes quinze ans, j'ai découvert l'horreur.

Enfermée dans ce lieu transformé en prison, je n'ai cessé de pleurer. Pas de nourriture, un seul point d'eau, aucune hygiène, la peur, les pleurs, les cris, l'angoisse pendant six jours. J'ai cru devenir folle. Puis, ce fut le transfert. D'abord, Drancy. Ensuite, un dépôt ferroviaire. Dans la foule terrorisée, j'ai attendu impuissante, encerclée par des gardes, arme au poing. Lorsque le train est entré en gare, policiers français et soldats allemands se sont brusquement mis à hurler des ordres. En quelques secondes, j'ai été propulsée dans un wagon à bestiaux. Entassés les uns contre les autres, nous ne pouvions nous asseoir qu'à tour de rôle sur la paille couvrant le sol. Sans toilettes, l'atmosphère s'est rapidement chargée de miasmes mêlant sueur, urine, excréments, vomissures, immondices... Impossible d'évacuer la puanteur tenace, les issues étant cadenassées de l'extérieur. Cet enfer roulant a duré une éternité. Quand le convoi a ralenti, je me suis

bizarrement sentie soulagée. « Enfin, de l'air ! », ai-je songé lorsque les portes se sont ouvertes sur la gare de Dachau...

Dès la descente du train, dans le vacarme des aboiements mêlés aux vociférations des S.S. [1], les sélectionneurs ont procédé au « tri ». À gauche, les enfants, les vieillards, les malades... à droite, les autres. Amaigrie par plusieurs jours sans nourriture, j'étais certaine de rejoindre les « faibles ». Après m'avoir saisi par le bras et observée quelques secondes, un homme au regard glaçant m'a violemment poussée en direction d'un groupe de femmes jeunes et apparemment robustes. Ensuite, nous avons tous été conduits vers des bâtiments gris sans fenêtres. Plus jamais, je n'ai revu « l'autre » groupe... Après la douche et la tonte des cheveux, nous avons dû revêtir des guenilles rayées. En rejoignant le baraquement, sous la menace des coups de gummis [2], j'ai aperçu la gare, au loin. Sur le quai, des fantômes en gris et blanc triaient des monceaux de valises, vêtements, lunettes... dont nous avons été dépouillés. En quelques heures, Mila Brönstein n'existait plus. Réduite au numéro 7855, ancré profondément à l'encre bleue dans ma chair, j'allais endurer un calvaire de deux interminables années...

Par tous les temps, j'ai dû semer, labourer, bêcher les champs proches du camp. Épuisée, affamée, battue, brimée et humiliée quotidiennement, j'ai vécu dans la terreur, la crasse, la vermine, la maladie, la promiscuité... Pour échapper à l'enfer, chaque soir, sur ma couche de bois, je m'enroulais dans une couverture en lambeaux et je priais. Au rythme des mots psalmodiés en silence, je sommais dans le sommeil. Mes rêves me transportaient parfois vers l'enfance. Je me revoyais alors au creux de tes bras, Maman. Je sentais ton souffle sucré et la caresse soyeuse de tes boucles brunes. Cette bouffée de bien-être m'apaisait. Mais, le jour suivant, avant même le lever du soleil, le film répétait à l'infini son scénario sordide.

Il y a six mois, à bout de force, j'ai pensé que, seule, la mort pouvait me délivrer de cette abomination. Au fond de l'abîme, au moment où je m'apprêtais à me jeter sous le feu des miradors, j'ai entendu tes paroles, Maman. Dans un souffle, tu m'as suppliée : « Non, Mila ! Ne baisse pas les bras. Pas maintenant ! Pas ici !... » À cet instant, j'ai réalisé qu'il me fallait survivre pour témoigner... plus tard.

Dès lors, ma détermination n'a cessé de se renforcer avec un seul objectif : m'échapper. Plusieurs fois par jour, les soldats procédaient à l'appel. Le matin, avant notre départ pour le travail, le soir, au moment où nous quitions les champs et après que nous avons franchi le portail surmonté des lettres de fer : « Arbeit macht frei [3] » sur la place centrale. Nous devions rester debout, immobiles, dans le froid, la neige, la pluie ou le soleil brûlant, affamés, éreintés, jusqu'à ce que tous les prisonniers aient répondu « présent ». Il ne restait qu'une infime possibilité d'évasion : au cours du trajet entre les champs et le camp. Je me résolus à agir avant l'automne sinon le froid, le gel et la neige voueraient ma tentative à un échec certain. Je voulais atteindre la Suisse, ignorant combien de kilomètres me séparaient du pays de la liberté. Mais j'étais si motivée que rien ne paraissait insurmontable. Il me faudrait marcher la nuit à travers la forêt pour échapper aux S.S. Quant à la nourriture, mon étoile me guiderait

sûrement vers des villages et des fermes où je pourrais grappiller des œufs, des fruits, des légumes.

Au camp, tout le monde rêvait de s'échapper. Mais nous n'en parlions pas. Personne n'était au courant de mes intentions. Les autres détenues m'auraient dissuadée d'oser un pari aussi fou. Les tentatives d'évasion se soldaient presque toujours par des échecs. La sentence était immédiate : pendaison en public. Pour l'exemple. Mais cela n'entachait en rien ma décision. S'il restait une chance, je voulais la saisir. Et je l'ai fait hier soir, Maman...

À mi-chemin entre les champs et le camp, Estelle est tombée. Les soldats nous ont ordonné de stopper et se sont attroupés autour d'elle. Tandis qu'ils la sommaient de se relever, enfonçant leurs armes dans les côtes d'une femme à bout de force, j'ai réalisé que c'était le moment. Malgré la douleur que je ressentais pour elle, il me fallait agir. Sans réfléchir davantage, j'ai sauté dans le fossé. Certaines détenues m'ont vue... et se sont tues. Puis, Estelle s'est relevée. Le groupe a repris la route. J'ai attendu de longues minutes avant de sortir de ce refuge providentiel. Le temps de ne plus entendre de bruit. Je me suis alors précipitée vers la forêt et j'ai couru à perdre haleine, droit devant, en me fiant à mon seul instinct. Je devais m'éloigner au plus vite des abords du camp...

Tu peux être fière de moi, Maman. Grâce à l'énergie de tes paroles, j'ai marché toute la nuit et la chance m'a souri. Les S.S., qui m'ont certainement cherchée à la lumière de leurs torches, ne m'ont pas repérée. Toutefois, avec les premiers rayons de soleil, la traque va s'intensifier. Aussi, malgré la fatigue, je dois continuer et absolument traverser un cours d'eau afin d'égarer le flair des chiens. Ensuite, je me reposerai.

Mais les mètres s'égrènent dans la douleur sans rivières à l'horizon... Tant pis ! Exténuée, je m'effondre dans un fourré au feuillage assez épais pour dissimuler mon corps. Tandis que mes paupières se ferment, un bourdonnement me parvient. L'oreille tendue, je ne parviens pas à en identifier l'origine. Voix ? Rires ? Cris ? Je me redresse et scrute les alentours. Au loin, des ombres s'agitent entre les arbres. Je retiens mon souffle... avant de réaliser que ce sont des enfants qui jouent à cache-cache. Rassurée, je disparaîs dans mon abri de feuilles, happée par le sommeil.

Un bruissement me réveille en sursaut. Face à moi, un visage de poupée, encadré de tresses dorées. Attendrie par la candeur de ce regard d'enfant, je pose spontanément mon index sur la bouche, en signe de complicité. Ses lèvres s'arrondissent. Pour me sourire, sans doute. Tout à coup, la fillette se retourne : « Kommen Sie schnell ! Sie ist da ! [4] » Ses mots claquent en même temps que les bottes des soldats qui m'encerclent. À travers mes larmes, je ne distingue plus que deux nattes blondes et le faisceau de mitraillettes pointées sur mon étoile...

1 – S.S. (*SchutzStaffel*) : groupe de protection

2 – *Gummi* : câble électrique recouvert de caoutchouc

3 – « Le travail rend libre »

4 – « Venez vite ! Elle est là ! »

Michèle OBADIA-BLANDIN, Cagnes-sur-Mer (06)

3^{ÈME} PRIX EX ÆQUO / VIEILLE

Quand je serai grande, je voudrais être vieille. Je crois que, depuis toujours, j'ai hâte d'être vieille. Pas vieille dans le sens de grande personne. Vieille dans le sens de vraiment vieille, avec des rides partout, avec le dos un peu voûté, mais pas trop quand même, et des cheveux gris que je laisserais longs, mais que j'attacherais en chignon. J'aurais aussi une jolie voix, légèrement chevrotante, mais très douce,

et je chanterais très bien toutes sortes de chansons. En général, les gens ne veulent pas devenir vieux. Mais, moi, je crois que ça me plairait bien. Dans un de mes livres, il y a justement la vieille que je voudrais être. Elle tricote devant la cheminée, dans un grand fauteuil à accoudoirs, face à un fauteuil identique dans lequel se trouve un vieux qui fume la pipe. Bon, pour le vieux qui fume la pipe, je ne sais pas trop. Et puis, pour le tricot, il

faudra peut-être que je m'y mette, un jour. Mais ce qui me plaît, c'est la chaleur, la lumière, le crépitemment du feu. Le calme, le silence. Le temps qui passe doucement.

À la place du tricot, je crois que je préférerais avoir un chat sur les genoux. J'aurais aussi un grand tablier dans lequel je mettrais toutes sortes de choses : des ciseaux, des crayons, un mètre en ruban, des aiguilles et du fil, des élastiques et, surtout, un carnet, avec la liste de toutes les histoires que je connais. Avec mes petits-enfants et arrière-petits-enfants, on choisirait celles à raconter. Je les dirais par cœur parce que, malgré mon âge, j'aurais gardé ma très bonne mémoire.

Quand je serai vieille, j'aurai enfin du temps.

Parce qu'en ce moment, j'en ai marre de ne pas avoir le temps, d'être toujours pressée par maman, par ma maîtresse, par mon prof de solfège ou ma prof de danse. Pour vous donner un exemple, hier, à l'école, c'était le jour de la piscine. Comme je suis un peu tête en l'air, je ne m'en suis pas souvenue. C'est en voyant le sac de sport de ma copine Steph que maman se l'est rappelé. Elle a hurlé qu'elle était déjà en retard, qu'elle avait un rendez-vous super important, qu'il fallait absolument qu'elle fasse cette interview avec je ne sais plus quel monsieur Machin...

En vrai, moi, je m'en serais bien passée de la piscine. Parce que c'est toujours la course. Comme notre classe n'a que le créneau entre la fin de la récréation du matin et l'heure de la cantine, il faut se presser pour y aller, puis se presser pour se déshabiller. Ensuite, il faut se presser sous les douches, puis dans l'eau. En plus, à la piscine, il faut se dépêcher sans courir, parce que ça, c'est interdit. Ce qui rend les choses encore plus difficiles.

Mais je la connais, ma mère, pour rien au monde, elle ne me ferait louper une activité. Donc, elle est quand même retournée à la maison pour chercher mes affaires de piscine. Tant pis pour monsieur Machin ! Enfin, telle que je la connais, elle lui a téléphoné tout en conduisant pour rentrer chez nous, ma mère fait toujours ça, même si je lui répète sans cesse que c'est dangereux. Et j'ai donc été bonne pour me geler encore en sortant de la piscine parce qu'on n'a pas le temps de se sécher les cheveux.

Quand je serai vieille, je n'aurai jamais froid. Je serai presque toujours assise devant le feu. Et puis, je serai toujours bien couverte, avec une grande jupe, un chandail et un châle en laine. Souvent, je fermerai les yeux et je resterai sans rien faire. Juste écouter le feu et puis le ronronnement du chat.

Ma mère ne veut pas de chat. Ni de chien. Même pas un poisson rouge. Elle dit qu'elle n'aura pas le temps de s'en occuper et qu'elle me connaît bien, que je ne le ferai pas comme il faut... Mais, en même temps, ma mère, elle culpabilise parce qu'on lui a dit qu'un animal, c'était bien pour le développement psychologique des enfants. Surtout ceux comme moi. Alors, elle m'achète plein de peluches. La dernière en date, c'est un chat électronique. De loin, on dirait presque un vrai. Il miaule, ronronne, fait le gros dos et remue la queue. J'ai joué avec, le premier jour, et puis je l'ai mis tout en haut de mon armoire, avec les autres.

Quand je serai vieille, j'aurai plein de chats. Des vrais. Je pense que, chez moi, ça risque de sentir un peu le pipi de chat. Mais ce n'est pas grave. Au contraire. Cela indiquera dès l'entrée que, dans cette maison, on est amis des chats.

J'hésite un peu sur le fauteuil : à bascule ou pas ? La bascule, j'aime bien pour me reposer, mais est-ce que les chats aiment ? Je me demande à qui je pourrais poser cette question ? À un marchand de fauteuils à bascule ? À la Société Protectrice des Animaux ? Peut-être que c'est un truc dont je pourrais parler avec mon père. Je ne sais jamais quoi lui dire. Et je crois qu'il avait un chat quand il était petit. Il faut que je note cela pour la prochaine fois que je l'aurai au téléphone.

Depuis que mon papa est parti, ma maman a décidé qu'il ne fallait surtout pas que je souffre de la situation. Donc, elle me dit toujours : « Heureusement que je compense ! » Ma maman compense l'absence de mon père en faisant en sorte que je n'aie pas le temps d'y penser. J'ai un emploi du temps surchargé. Le lundi, en plus de la piscine qu'on fait à l'école, je vais au solfège. Le mardi, on va soit à la médiathèque soit chez le psy. Le mercredi, là, je n'ai que danse. Enfin, pas vraiment ! Parce que le mercredi matin, je vais à l'école. Puis maman vient me chercher à midi car elle prend ses RTT le mercredi après-midi. En général, on va manger dans un fast-food, et on prend le tramway pour aller à la danse. Le jeudi, c'est le jour où je vais chez ma copine Steph. Je suis censée l'aider à faire ses devoirs – elle a plus de difficultés que moi en classe –, mais on s'enferme dans sa chambre et on fait du karaoké. Et là, je dois dire que c'est plutôt elle qui m'apprend des trucs. Le vendredi, je vais à l'école du cirque. Ma mère m'y a inscrite pour développer mes aptitudes physiques et ma créativité artistique. Je sais bien qu'elle me trouve trop « intellectuelle ». Mais, moi, je suis là-bas dans la situation d'un éléphant qui voudrait faire du trapèze. Catastrophique ! Le pire du pire, c'est le jonglage. On m'appelle « la passoire ».

L'école du cirque, je suis lamentable. Le solfège me déprime et la danse m'épuise. Mais je n'ose pas trop le dire à maman. En début d'année, elle s'est arraché les cheveux pour mettre au point cet emploi du temps. Comme elle travaille tard, j'ai deux baby-sitters qui s'occupent de moi et qui m'accompagnent à mes activités. Toutes les deux s'appellent Elise. Elise n°1, c'est la titulaire du poste. Mais, dès qu'elle a un empêchement, c'est Elise n°2 qui prend le relais. Et, en cas de problème pour Elise n°2, c'est sa sœur Justine qui peut venir me chercher. C'est imparable. Mais pour parer à l'imparable, j'ai mon téléphone portable avec les numéros de téléphone de toutes mes baby-sitters. J'ai aussi celui de maman, mais celui-là, j'ai interdiction de l'appeler, « Sauf si c'est très grave », m'a-t-elle dit. Donc, je ne le ferai que si je m'aperçois que je vais bientôt mourir. J'ai trop peur de me faire gronder.

Quand je serai vieille, je n'aurai pas de téléphone portable. Ce qui ne sera pas un problème parce qu'on pourra presque toujours me trouver chez moi. Si je n'y suis pas, c'est que je serai sortie faire mes courses à l'épicerie du coin. Peut-être que j'irai de temps en temps au parc d'à-côté. Dans ce cas-là, je mettrai un mot sur ma porte : « Je suis partie voir les cygnes et les canards. » Je leur apporterai quelques morceaux de pain et, après leur repas, je les regarderai évoluer sur le plan d'eau. J'essaierai de les connaître un par un. Parce que je suis sûre qu'ils sont tous différents, pour peu qu'on prenne la peine de les observer.

Je resterai souvent à la maison, mais pas pour faire le ménage. Enfin, si, un peu tout de même : le minimum. Je ne ferai pas la cuisine non plus, juste des gâteaux. Et j'organiserai souvent des goûters pour les enfants. Je ferai des gâteaux au chocolat, des sablés au citron, des brioches, du pain d'épices, des madeleines, des tartes à la rhubarbe... Quand je ferai de la pâtisserie, je prendrai soin de laisser la porte de ma cuisine ouverte, pour que toute l'odeur se diffuse dans la maison. Ainsi, dès qu'ils auront franchi le perron, les enfants se diront : « Tiens, c'est le jour du pain d'épices ou celui des madeleines.... ». Je mettrai mes gâteaux à refroidir sur le bord de ma fenêtre. Quelquefois, ils disparaîtront. Tout seuls. Mais ce ne sera pas grave parce que j'en ferai toujours plusieurs, au cas où...

Je crois que je serai vraiment très heureuse quand je serai vieille. Je me demande dans combien de temps.... Comment ? Je dois m'arrêter là ? C'est déjà l'heure ? Ça a passé vite, cette séance ! Oui, oui, maman vous enverra le chèque sans faute demain. On se revoit dans deux semaines ? Non, vous êtes en séminaire ? Alors, dans un mois, oui, d'accord. Au revoir, Madame. Merci Madame. À la prochaine fois.

Catherine PERROT, Nantes (44)

CCED

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES, LES PARENTS ET LES PETITS INFORMATION, CONSEIL ET ATELIERS AU R.A.M.

L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles de la C.C.E.D., Karine MERLE, accueille les parents pour les informer des différents modes de garde, des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales liées à la garde d'un enfant, leur donner la liste des assistantes maternelles disponibles, les renseigner sur leurs droits et devoirs en tant qu'employeurs (contrat de travail, rémunération, mensualisation ...).

Elle reçoit aussi les assistantes maternelles qui ont besoin d'information sur leur statut d'employée. Une formation aux premiers secours leur sera proposée cette année. Le R.A.M. est aussi un lieu d'échange, de conseil et de soutien.

Pour les petits accompagnés par leur « nounou » ou leurs parents, des ateliers d'éveil ont lieu chaque semaine : activités manuelles, chants, jeux libres (lundi à l'espace-jeux à Dives-sur-Mer, mardi et vendredi au centre de loisirs de Cabourg, de 9h30 à 11h30). Ils sont accueillis régulièrement à la bibliothèque de Cabourg et à la médiathèque de Dives qui préparent des animations spécifiques et à l'Ecole de Musique pour des séances d'éveil musical. Ces activités sont ouvertes quel que soit le lieu de résidence dans l'une des 6 communes de la C.C.E.D.



Les ateliers du R.A.M. sont ouverts à toutes les assistantes maternelles

Pratique

R.A.M. 4 avenue Ch. de Gaulle (accès par la rue d'Ennery) à Cabourg

Tél. 02 31 24 09 86

Email : cced.ram@wanadoo.fr

Sur rendez-vous du lundi au vendredi ou sans rendez-vous le mardi de 14h-17h et le 1^{er} samedi du mois de 10h-12h.
Le R.A.M. est un service gratuit de la Communauté de Communes

JEUNES ET ADULTES SONT ACCUEILLIS A L'ECOLE DE MUSIQUE

A tout âge on peut apprendre la musique !



Il est encore possible de s'inscrire au nouveau cours de violoncelle avec Amélie MABIRE

A l'Ecole de Musique de la C.C.E.D. on rencontre Léa, 3 ans, au jardin musical mais aussi Alain, retraité, qui avait toujours rêvé de jouer de la batterie.

Une douzaine d'instruments sont enseignés en cours individuels : piano, violon et alto, guitare, guitare basse électrique, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, batterie et depuis la rentrée de septembre dernier, une nouveauté : le violoncelle.

Pour le plaisir de jouer ensemble, les musiciens même débutants peuvent participer à l'orchestre junior, l'ensemble instrumental « Les cîmes sonnent », les ensembles de guitare jazz manouche juniors et adultes ou l'orchestre à vent.

L'éveil des enfants au monde sonore est assuré au jardin musical à partir de 3 ans.

Enfin, pour ceux qui aiment chanter, deux chorales répètent : la chorale classique et la chorale chansons françaises.

Pratique

L'Ecole de Musique est ouverte à tous les habitants de la C.C.E.D.

Ecole de Musique Intercommunale

Espace culturel Bruno Coquatrix à Cabourg

Tél : . 02 31 91 12 40

Email : ecoledemusique.cced@orange.fr

TOURISME ET CULTURE

Office de tourisme

Ouvert régulièrement d'avril à fin octobre, l'office de tourisme a, comme chaque année, augmenté sa fréquentation, notamment estivale, principale période de fréquentation de notre station balnéaire. Ainsi, ont été totalisés 1284 visiteurs en juillet et 1439 en août, soit une augmentation de 16% par rapport à 2008.

Concernant le point internet, en place depuis début 2008, 199 utilisateurs en juillet et 262 en août, soit une augmentation de 51% toujours par rapport à 2008. Ce chiffre s'explique certainement par le bouche à oreille des utilisateurs.

L'ancienne gare où se trouve l'office de tourisme abrite toujours l'agence postale communale dont la fréquentation progresse aussi : 313 clients en juillet et 391 en août, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année 2008.

Les différentes statistiques énumérées, passons au fonctionnement de l'office de tourisme.

En poste depuis 2006, Raphaël ALDROVANDI a été épaulé par Angéline GERMAIN cette année, employée pour les deux mois à l'agence postale communale, à l'office de tourisme et au nettoyage de la plage chaque matin.

Comme chaque année, trois randonnées pédestres ont été organisées cet été (une en juillet et deux en août). Menées par Thierry TETREL (depuis plusieurs années déjà) et Nathan FRYDMAN, elles ont regroupé 212 marcheurs pour l'ensemble des trois dates. Un pot d'accueil mêlant cidre, jus de fruits et petits gâteaux sucrés-salés était gracieusement offert par la mairie à leur arrivée.

Mais on trouvait aussi quelques nouveautés : tout d'abord, une sortie patrimoine a été proposée aux touristes. Elle consistait à faire connaître l'histoire de la commune, riche de plus de 100 ans. 89 curieux ont pris part à la balade à travers deux dates (une en juillet et une autre en août). Un grand merci à Thierry TETREL et Nicolas OSSIPOFF qui ont mené ces sorties et ont participé à l'édition d'un guide.



Autre nouveauté : des objets à l'effigie de la commune ont été édités. Mugs, peluche, serviette de bain, magnets... n'hésitez pas à venir nous voir pour vous procurer l'un de ces produits. Enfin, deux cartes postales sur Varaville ont vu le jour. La première est une multivue composée de paysages de Varaville, la seconde, une photographie de la plage du Home sous un ciel sombre prise par M. Eric L'HOTELLIER.

Nous vous rappelons les horaires de l'agence postale communale et de l'office de tourisme jusqu'à fin mars 2010 : lundi, jeudi, samedi de 9h00 à 12h15 et mardi, vendredi de 14h00 à 17h15.

A partir d'avril, les horaires de l'office de tourisme changent : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h30.

**Le président,
Christophe PIRAUBE**

Pratique

Office de Tourisme

39 bis, avenue du Président René Coty
14390 Varaville

Tél/Fax : 02 31 24 73 83

E-mail : contact@ot-varaville.fr

Site internet : www.ot-varaville.fr

Bibliothèque

La bibliothèque se porte bien ; le nombre de lecteurs ne cesse d'augmenter tout aussi bien que celui des ouvrages empruntés.

Merci aux bénévoles qui nous ont aidés cet été.

Un accès à internet est en cours d'installation, accompagné d'un point informatique accessible à tout public (et pas seulement aux lecteurs) dans le cadre de recherches ou utilisations personnelles.

A noter que l'après-midi du **mercredi 23 décembre** sera consacré à la lecture de contes de Noël pour les enfants. Un goûter sera ensuite servi. Venez nombreux partager ce moment avec nous.

L'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous attend en 2010 avec de nouveaux romans et animations ponctuelles.

**La Responsable,
Geneviève BORRE**

Pratique

50 Avenue Président René Coty
14390 VARAVILLE

Tél : 02.31.91.03.27

E-mail : bibliotheque.varaville@orange.fr

Horaires d'ouverture : de 15h à 18h le mercredi après-midi et de 10h à 12h le samedi matin.

Théâtre de la Côte Fleurie, compagnie Lionel Chanu

Le théâtre de la Côte Fleurie, compagnie Lionel CHANU, s'est produit à Cabourg et à Houlgate pour présenter son gala annuel des ateliers théâtre : *Le petit prince* d'Antoine de SAINT-EXUPÉRY et *Alice au pays des merveilles* de Lewis CARROLL (par les ateliers enfants), *Molière est toujours vivant* de Lionel CHANU (par les adolescents), *Pour ses beaux yeux* de René DE OBALDIA au casino de Cabourg et *Feu la mère de madame* de Georges FEYDEAU au festival de Beuzeville (par l'atelier adultes).

Ces deux dernières pièces sont au programme pour la saison 2009-2010, auxquelles s'ajoute *L'élue* de Régis PORTE (par les adolescents).



Il existe trois ateliers où l'on peut pratiquer le théâtre :

- l'atelier enfants (de 7 à 12 ans), le lundi à Cabourg et le vendredi à Houlgate ;
- l'atelier adolescents (de 13 à 18 ans), le vendredi à Houlgate ;
- l'atelier adultes (à partir de 19 ans), le mercredi à Cabourg.

**Le président,
Lionel CHANU**

Pratique

Renseignements au **02.31.91.98.47**

et sur le *site internet*

<http://www.theatrecotefleurie.blogspot.com/>.

VIE LOCALE

Comité des fêtes

Notre foire à tout nocturne se présentait au mieux, avec de nombreux exposants et de mètres linéaires qui s'ensuivaient. Las, alors que les frites se préparaient, que nos joyeux grillardins avaient lancé saucisses et grillades, la pluie s'installait vers les 20 heures et ne cessa de tomber jusqu'au lendemain. Seul point de déception pour cette saison 2009.

Des cerfs-volants aux Virades de l'Espoir en passant par les feux d'artifice, les voitures anciennes, les soirées musicales de juillet, la belle et sympathique équipe du comité des fêtes ne peut que se réjouir des échos en retour venus tout aussi bien de Varaville que des environs.

Nous vous convions pour les **4 et 5 décembre 2009** au téléthon que nous animerons avec les responsables.

Et pour ceux à qui cela a manqué récemment, venez nombreux à notre marché de Noël les **samedi 12 et dimanche 13 décembre 2009**. Ce sera un grand moment.

Avec nos vœux de bonnes fêtes de fin d'année et de bonne et heureuse année 2010, nous vous convions dès maintenant à nos manifestations du premier semestre 2010 :

- **dimanche 7 février** : concours de belote ;
- **dimanche 14 février** : loto ;
- **vendredi 19 mars** : assemblée générale du comité des fêtes ;
- **samedi 20 mars** : soirée dansante ;
- **dimanche 4 avril** : chasse aux œufs (square Varet) ;
- **dimanche 11 avril** : foire à tout au Home ;
- **dimanche 25 avril** : loto ;
- **samedi 15 mai** : Si Varaville m'était contée ;
- **dimanche 23 mai** : foire à tout au bourg.

Le Comité des Fêtes est heureux de vous proposer deux nouvelles animations :

- une nouvelle activité ludique, ouverte à tous (y compris aux enfants habiles de leurs mains) le SCRAPBOOKING : l'art de mettre en valeur les photos que vous aimez. Le lundi de 15h à 17h30 (planning à définir) à la salle polyvalente. Pour tout renseignement, contactez Katy CHUDIK au **02.31.91.49.60** ;

- à la demande de plusieurs personnes, Mme BORRÉ envisage d'ouvrir une fois par mois, un atelier cuisine à la salle polyvalente où chacun ou chacune des participants apporterait sa recette préférée qui serait confectionnée sur place et dégustée ensuite.

Ce pourrait-être un moment de convivialité communale.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Geneviève BORRÉ par téléphone au **02 31 91 79 00** ou par *courriel* : p.g.borre@sfr.fr



**Le Président,
Pierre BORRE**



L'Amicale

Après une période estivale bien ensoleillée, la reprise de notre association courant septembre s'est bien déroulée.

Tous les premiers mardis du mois, l'Amicale propose un repas suivi de musique, de danses et de jeux (cartes et triominos). Le premier repas de l'Amicale a eu lieu le 15 septembre avec au menu un délicieux veau Orloff, apprécié de tous. Nous remercions tous les membres qui participent au bon déroulement des repas. Nous vous rappelons que, tous les mardis après-midi, les amateurs de jeux de cartes et de triominos peuvent se retrouver à la salle polyvalente.

A l'issue du repas du 6 octobre a eu lieu l'assemblée générale à 16 heures. Une soixantaine de personnes était présente. Trois adhérents se sont proposés pour entrer dans le bureau.

Deux soirées dansantes sont prévues en 2010 : une en **février** et une en **mai**.

Un grand merci à notre présidente.



Le secrétaire, Jean-Bernard HENTGEN
La secrétaire adjointe, Myriam JACQUET

Trait d'Union

Cette année, notre association a fêté ses 25 ans d'existence lors d'un repas à la salle polyvalente le 29 mars 2009. Nous avons pu retracer les 25 ans écoulés.



Après un été radieux, les adhérents de notre association se sont retrouvés le 3 septembre dans la salle polyvalente avec joie et allégresse.

Echanges et jeux sont toujours au programme.

Un loto est prévu en fin d'année pour les adhérents. La date sera fixée prochainement.

La galette des rois se déroulera le **jeudi 7 janvier 2010**.

La cotisation reste fixée à 10 euros.

Bonnes fêtes de fin d'année 2009 et bonne année 2010.

La présidente,
Andrée COUTURIER

SPORTS ET LOISIRS

Chancordanse

Après un été radieux et dynamique, Chancordanse poursuit ses activités sportives avec les fidèles et nombreux adhérents.

Depuis le 14 septembre, notre nouveau professeur Annabelle CARLE, trésorière, s'est jointe à Sylvie ANNE et Anne SARLAT pour donner des cours.

Salle de l'andelysienne :

- ➡ - mardi de 10h00 à 11h00 >>> posture souple ;
- ➡ - mardi de 15h00 à 16h00 >>> gym douce pour seniors ;
- ➡ - mercredi de 11h00 à 12h00 >>> rythmique danse ;
- ➡ - mercredi de 13h30 à 14h30 >>> rythmique danse ;
- ➡ - samedi de 10h00 à 11h00 >>> cardio renforcement musculaire ;
- ➡ - samedi de 11h00 à 12h00 >>> rythmique danse.

Salle polyvalente :

- ➡ - lundi de 14h00 à 15h00 >>> renforcement musculaire ;
- ➡ - mardi de 19h00 à 20h00 >>> posture souple ;
- ➡ - mercredi de 19h00 à 20h00 >>> step gym ;
- ➡ - mercredi de 20h00 à 21h00 >>> renforcement musculaire.

Inscription toute l'année.

Renseignements : **02.31.47.80.57 / 06.73.37.65.86.**



La présidente,
Anne SARLAT

Bien-Etre et Culture

Le plaisir de s'exercer, c'est quand vous voulez !

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Cet été 2009, les Varavillais inscrits au club Bien-Etre et Culture ont plutôt choisi de s'exercer en fonction de leurs disponibilités personnelles.

Les membres du club ont préféré des séances d'activités physiques en semaine. Cette souplesse-là semble donner satisfaction à ceux qui passent le cap de fixer eux-mêmes leurs rendez-vous pour s'exercer régulièrement. De la gym douce à la marche nordique en passant par les assouplissements, les abdos, l'équilibre et des exercices cardio-respiratoires..., chacun prend plaisir à entretenir sa condition physique et sa santé à son rythme.

Entre l'automne 2009 et l'été 2010, plusieurs séances d'activité physique seront offertes pour toute inscription au club Bien-Etre et Culture. La carte de membre du club offre des avantages complémentaires.

Les visites thématiques proposées lors de la saison estivale ont rencontré un certain succès. Merci à l'office de tourisme pour l'affichage.

Pendant les vacances scolaires, les enfants et adultes ont pu peindre leurs propres objets sur porcelaine et découvrir que la décoration sur porcelaine ne nécessite aucune maîtrise du dessin. Donc un art à la portée de tout le monde.

Et, comme plaisirs, compétences et passions se partagent, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître les modalités pratiques de cette nouvelle année.

Contacts Bien-Etre et Culture :

- Peinture sur porcelaine : Catherine au **06.62.50.12.48** ou par email : stephenson.catherine@gmail.com ;
- Cours d'allemand : Marita au **06.11.69.25.85**, au **09.50.62.73.36** ou par e-mail : marita.riehl@free.fr ;
- Activités physiques : Annick au **02.31.91.79.84**, au **06.16.81.42.96** ou par e-mail : bienetreetculture@neuf.fr.

Découvrir et partager des passions, c'est du bien-être au quotidien. Ce sera un plaisir de vous rencontrer. Bonne année à tous !

**Annick ROBIN et
Catherine STEPHENSON**

A.S. Le Home Varaville Football

Equipe senior :

Calendrier de l'équipe senior, saison 2009-2010 :

1^{er} tour de coupe de France : A.S. Varaville Football / A.S. Villers-Blonville-Bénerville

>>> match gagné 3 à 0 par Villers-Blonville-Bénerville par forfait de l'équipe de Varaville, suite au manque d'effectif à la fin du mois d'août, mais aussi aux licences sans autorisation médicale, indispensables de nos jours.

Championnat de district du Calvados, 4^{ème} division, groupe E :

Cabourg A.S. 2, Courtonne-les-Deux-Eglises E.S. 2, Dozulé F.C. 2, Honfleur C.S. 3, Lisieux U.S. 3, Moyaux U.S. 2, Pétruvienne E.S. 3, Saint-Désir A.S. 2, Stade Saint-Sauveur 2, Trouville-Deauville A.S. 4, Viettoise U.S. 2.

Equipe vétéran :

Calendrier de l'équipe vétéran, saison 2009-2010 :

Coupe du district du Calvados, groupe P : Caen Sud, Iffs A.S., Langrune A.S..

Championnat :

Amfréville E.S., Colombelles C.I., Dives-sur-Mer S.U., Dozulé, Houlgate, Ouistreham A.J.S., Ranville A.S., Troarn E.S..

Le début de saison est plutôt compliqué. Une mauvaise nouvelle pour l'A.S. Varaville Football : l'équipe senior est dans l'obligation de déclarer forfait général, ceci étant dû au manque d'effectif. Hélas, il faut reprendre notre travail de recrutement à l'extérieur de notre commune, par manque de jeunes Varavillais. Pour la saison 2010-2011, l'avenir se prépare à l'avance. Mais, pour cela, il faut que notre commune nous aide par l'amélioration de nos infrastructures afin d'accueillir les nouveaux joueurs dans de bonnes conditions, à commencer par les vestiaires, les douches, le club house. A ce sujet, nous remercions la commune pour le carrelage au sol dans les douches. Bref, des petites choses mais qui donnent envie de rester à l'A.S. Varaville Football. Il y a aussi une bonne nouvelle. Nous avons toujours nos vétérans, avec toujours le même état d'esprit : sportifs, conquérants, solidaires avec l'arrivée de nouveaux joueurs, heureux d'être dans une équipe de copains. Les résultats sur le terrain le prouvent. D'ailleurs, les visiteurs nous remercient pour notre accueil. J'ai tout de même confiance pour l'avenir de l'A.S. Varaville Football.

Amicalement à vous, Varavillaises et Varavillais.

**Le président,
Vianney KLEIN**



Le Home Pétanque

L'association du Home Pétanque est très satisfaite de la saison 2009. En début d'année, nous avons organisé trois challenges et quatre concours du 27 juin au 29 août. Devant le succès et la demande des joueurs, nous avons prolongé le calendrier jusqu'au 17 octobre.

Le samedi 17 octobre, nous avons donc disputé le dernier challenge des adhérents. Après avoir additionné le nombre de victoires accumulées tout au long des cinq challenges de la saison 2009, M. Michel SAVALLE remporte, pour la deuxième année de suite, la coupe du meilleur joueur du club. Encore une année et elle sera définitivement acquise par ce joueur. Nous comptons donc sur tous les amateurs de pétanque pour disputer âprement ce trophée l'année prochaine.

Les concours ouverts à tous, moyennant une inscription de cinq euros par joueur, ont également remporté un bon succès. Les finalistes et demi-finalistes sont repartis avec un trophée et une petite somme venant de la répartition des engagements.

En dehors des manifestations, le terrain de boules du Home est mis à disposition tous les jours de l'année et c'est avec plaisir que nous enregistrons une fréquentation régulière d'une vingtaine de boulistes, les membres de l'association restant prioritaires sur le terrain, quel que soit leur moment d'arrivée.

Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre au sein du Home Pétanque, moyennant une inscription annuelle de cinq euros. Pour tout renseignement, s'adresser à l'office de tourisme de Varville au **02.31.24.73.83** ou à M. THIBOUT au **02.31.91.07.74**.



**Le président,
Patrick THIBOUT**

Tirs et Loisirs

L'association Tirs et Loisirs a passé une bonne saison, malgré quelques agitations dues soit à une mauvaise information soit à un manque de concertation. Le club a un effectif d'une quarantaine de licenciés et accueille, à chaque séance de tir, de nombreux tireurs, licenciés ou non (une assurance obligatoire de 4€ est à prendre sur place pour les tireurs occasionnels), passant un séjour dans notre localité. L'activité a été soutenue pour trois raisons. La première était que nous avions un emprunt de 3550€ à rembourser dans l'année ; deuxièmement, nous n'avions aucune nouvelle de la mairie, suite à plusieurs propositions, et, troisièmement, quarante personnes avaient payé leur licence. La mairie nous a fait parvenir un arrêté dans la semaine précédent l'ouverture stipulant que nous devons demander une autorisation de tir pour chaque séance, et un mois à l'avance. Nous ne pouvions plus reculer et avons contesté cet arrêté par les voies officielles.

Suite à quelques réclamations au niveau du bruit, nous avons fait effectuer une étude sonométrique le 29 juillet 2009 dont nous avons envoyé le rapport à la mairie, à la préfecture, à la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Cette étude démontre que tous les points mesurés autour du ball-trap sont dans les normes réglementaires, mis à part un seul endroit dénommé « le Marais » se trouvant à l'entrée du chemin de l'anguille. La valeur mesurée dépasse de 4.4 dB. Des aménagements sont proposés, tout à fait écologiques et en harmonie avec l'environnement, qui permettraient un gain de 10.4 dB, non seulement au point « le Marais », mais également dans toutes les directions, ce qui permettrait d'être bien au-dessous des normes réglementaires. Nous attendons l'accord de la mairie et sommes disposés à discuter dès maintenant du prochain calendrier.

Cette association, tout à fait légale, est ouverte à tous et ne demande qu'à s'intégrer, sans perturber les riverains. C'est possible, mais il nous faut une vision à long terme afin d'engager les investissements nécessaires que nous sommes prêts à effectuer dès que nous nous serons mis d'accord avec la mairie.

Nous devons normalement participer au téléthon et effectuer une séance de tir dont tous les bénéfices iront à cette association. C'est l'occasion de venir nous voir et d'essayer de tirer quelques plateaux. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

**Le président,
Jean-Louis LEFEVRE**

Note de la Mairie

« Tirs et loisirs » est une association légalement déclarée mais qui exerce son activité de façon illégale. Les constructions dans les marais sont illégales et n'ont pas obtenu d'autorisation administrative, et l'arrêté communal contre le bruit n'est pas respecté. Les mesures de mise au normes proposées sont tout aussi illégales et incompatibles avec les règlements en vigueur (POS, Code de l'environnement). Pour ces différentes raisons, la mairie est dans l'impossibilité d'autoriser toute séance de tir, même dans le cadre du Téléthon.

Club de Modélisme

Six mois se sont écoulés depuis l'élection du nouveau bureau du club de modélisme.

L'activité est en progression grâce à l'arrivée de nouveaux venus (l'effectif a doublé).

Le club a participé à la Fête de la Mer à Dives sur mer le 8 août dernier où une exposition de "Toinette" (pour ceux qui connaissent) et de bien d'autres modèles de bateaux ont ravi les promeneurs. L'accueil et l'ambiance sympathique nous ont permis de passer une excellente journée.

Le club de modélisme envisage de mettre en place une exposition des modèles de bateaux et avions à la fin du premier semestre 2010 au sein de la salle polyvalente de Varaville. L'organisation est en cours d'élaboration.

Le club de modélisme reste ouvert à tous et les habitants de Varaville sont les bienvenus.

**Le président,
Jean-Philippe NIARD
06 71 01 31 49**

PATRIOTISME

La Varavillaise

Le devoir de Mémoire ! Ne devrions-nous pas donner une autre interprétation pour que l'on s'intéresse plus à La Varavillaise ? Il n'est ici pas question d'une obligation mais du plaisir de se retrouver et pour deux journées par an de se souvenir du passé et de ne pas oublier celles et ceux qui, par le don de leurs vies, nous permettent notre liberté actuelle tant physique qu'intellectuelle. Souvenons-nous aujourd'hui pour ne pas réitérer les errements du passé : montrons et continuons le chemin de nos aînés. N'hésitez donc pas à venir nombreux et avec les enfants pour que se perpétue longtemps le souvenir, ne doutez pas de l'intérêt qu'ils portent au passé. Ce n'est pas un devoir mais de l'Histoire.

**Le Président,
M. GONOT**

ASSOCIATIONS DE DEFENSE

Association de sauvegarde du marais de Varaville

Les navrants commentaires du maire dans le dernier bulletin municipal, sans droit de réponse, sont contraires à la réalité juridique de certains projets en cours et, aujourd'hui encore, nous confirmons nos critiques. Nous étions en droit d'attendre plus de communication et de conformité dans les décisions municipales, au regard des promesses électorales et intérêts annoncés pour les Varavillais.

La Cour administrative de Nantes, lors de l'audience en appel le 29 septembre 2009, à la demande de la Matmut, sur l'annulation du 1^{er} transfert de permis Investimmo, a conclu au rejet de leur appel, en considérant que les associations avaient totalement raison et que le transfert était illégal.

Nous regrettons que la municipalité n'ait pas davantage réfléchi sur le 2^{ème} transfert de permis, d'autant plus que nous apprenons maintenant par la presse locale (Le Pays d'Auge du 29-09-09) que la Matmut désire vendre en totalité son projet à un nouvel acquéreur.

L'avenir de cet aménagement immobilier de la commune est difficile à comprendre.

Pour votre information, nous vous rappelons que, grâce aux recours engagés par les Association de défense et protection de la commune et Association de la sauvegarde du marais et les jugements rendus, nous avons contribué et permis la préservation du patrimoine paysager et naturel de la commune en toute légalité, comme vous pouvez le constater.

**Le président,
William CHENET**

Association pour la défense et la protection de la commune de Varaville

Nous présentons tout d'abord nos meilleurs vœux 2010 aux membres du conseil municipal et à tous les Varavillais.

Nous profitons également de cette occasion pour faire connaître notre droit de réponse par rapport aux allégations qui avaient été ajoutées aux observations que nous avons formulées dans le précédent bulletin.

Nous avons été en effet navrés par les commentaires du maire à propos de nos remarques sur certains dossiers.

Ces commentaires, sans droit de réponse direct, sont parfaitement contraires à la réalité juridique que nous soulignons pour ces projets. Les associations pour la défense de l'environnement de la commune respectant une certaine éthique, nous espérons que la nouvelle équipe aurait été plus respectueuse envers les administrés en ayant à cœur que les décisions qu'elle prendrait soient le plus possible conformes, grâce au droit, aux intérêts annoncés.

Nous avons le plaisir de vous annoncer ici que lors de l'audience sur l'appel formé devant la Cour administrative de Nantes par la société Matmut sur l'annulation du premier transfert du permis Investimmo, le rapporteur public a conclu au rejet de cet appel en considérant que le transfert que nous avons critiqué était tout à fait illégal.

Il est donc dommage que pour le nouveau transfert il n'y ait pas eu comme nous l'espérions plus de réflexion de la part de la municipalité.

Nous avons enfin appris par les journaux locaux que la Matmut, après qu'elle ait définitivement obtenu la régularisation de ce qui pouvait encore gêner la réalisation du projet initial, désire maintenant revendre ce projet à un autre promoteur. Nous avons donc du mal à bien comprendre ce qu'il adviendra de ces terrains.

Quant au PLU, il n'en est toujours qu'à l'état d'ébauche (cf. la dernière réunion de conseil municipal) alors que l'urgence voulait qu'il soit élaboré très rapidement comme il avait été annoncé par le maire lui-même.

Nous demandons bien sûr à nouveau à être associés à l'élaboration de ce document ainsi que le prévoit le code de l'urbanisme et nous espérons que son approbation pourra se faire dans les meilleurs délais, ce plan étant en effet capital puisqu'il fixera les règles juridiques qui définiront l'avenir urbanistique et environnemental de notre commune.

Nous demeurons aussi inquiets du devenir du marais de Varaville qui, bien que classé en zone remarquable, a vu se poursuivre la pratique et l'extension d'un club de tirs et loisirs (ball-trap), et cela au mépris du code de l'urbanisme qui interdit dans une telle zone ce genre d'activité. L'arrêté municipal pris contre le bruit semble être inefficace, un autre moyen ne serait-il pas envisageable en se référant par exemple aux règles d'urbanisme ? Il en est de même pour le maintien de l'aire de stationnement pour les gens du voyage à un endroit du marais, classé là aussi zone remarquable, sans qu'aucune protection ou préservation du patrimoine paysager et naturel de la commune ne soit respectée. Le problème relevant aussi de la préfecture, nous avons proposé à la municipalité de participer à des réunions administratives pour essayer de solutionner au mieux, tous ensemble, ce problème sensible et délicat, mais nous n'avons eu aucune réponse à notre proposition, même pas négative. Nous le regrettons encore.

Cela dit nous sommes heureux que la municipalité ait stoppé ailleurs comme elle l'a fait certains projets urbanistiques qui auraient rendu méconnaissable notre commune en détruisant à jamais son charme et son environnement.

**Le président,
Emmanuel LOCHET**

AIRIVA

(Association pour l'information et pour le respect des intérêts de Varaville)

Notre association, créée en 2008, regroupe plus de cent trente adhérents. Son but est d'informer tous les habitants de Varaville, à l'année et résidents secondaires. Pour ce faire, nous avons déjà publié quatre lettres d'information. Nous avons réalisé des interviews de M. COLIN, président de la C.C.E.D., et de M. LETOREY, maire de Varaville.

Notre but est de transmettre une information objective et non partisane. Cela n'exclut pas la liberté du commentaire.

Les champs d'action d'AIRIVA sont multiples : urbanisme, écologie, qualité de la vie, développement économique, développement durable, vie quotidienne, respect des droits de la personne.

Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez adresser votre cotisation annuelle de dix euros (quinze euros pour les couples) à notre président, M. Daniel BRU, 66 avenue président René Coty, 14390 Varaville.

Bureau :

- Président : Daniel BRU
- Vice-présidente : Marie-France BRAQUEHAIS
- Vice-président : Jean-Paul LEPOITTEVIN
- Secrétaire : Pierre THIÉBOT
- Secrétaire adjoint : Jean-François POUSSIN
- Trésorier : Michel MIREY
- Trésorière adjointe : Virginie COUSIN

Conseil d'administration : Isabelle ANDRÉ, Jean COLAS, Maurice CUMORA, Alain DAJON, Jean-Luc LÉBOUCHER, Dr Hervé LECAT, Pascal LE MONNIER, Daniel MONCLAIR, Bernard PLOMBIN, Me Emmanuel PORCQ, Patrick THIBOUT
Porte-parole : Jean-Paul LEPOITTEVIN

Siège : 66 avenue président René Coty, 14390 Varaville

**Le président,
Daniel BRU**

La Tribu de Sapeur

Quelques mots pour parler de notre association me semblent peu. J'ai tellement de choses à dire.

Pourquoi avons-nous commencé ? Quel est notre but ? Où en sommes-nous ?

Aujourd'hui, nous formons une équipe de trois personnes et œuvrons tous les jours vers notre but. Nous sauvons les braques et les chiens de chasse en général de l'euthanasie ou de maltraitance en leur trouvant un nouveau foyer. Depuis peu, nous aidons également les chiots d'Espagne à trouver de bons maîtres.

En Espagne, la plupart des chiots se retrouvent abandonnés n'importe où. S'ils ont la chance d'être récupérés par un refuge

ou une fourrière, deux sur trois de ces chiots seront sauvés. Tous les deux mois, nous travaillons avec une autre grosse association nationale afin de remonter un maximum de chiens. Ce travail consiste à trouver des familles d'accueil ou définitives et d'organiser le covoiturage. Il nous est arrivé de faire 1800 kilomètres en deux jours. Le restant de l'année, nous travaillons avec l'association *Stéphane LAMART*, bien connue pour lutter contre la maltraitance envers les chiens.

En dix mois, nous avons aidé une trentaine de chiens à trouver un nouveau foyer, une nouvelle vie et le bonheur.

Ainsi, si vous souhaitez nous aider, nous cherchons des familles d'accueil et/ou définitives, des bénévoles pour les covoitages, des dons, ainsi que des nouveaux membres.

Toute l'équipe vous souhaite par avance une bonne fin d'année et n'oubliez pas notre grande fête du **dimanche 20 décembre** à la salle polyvalente du Home (loto, tombola, vente de gâteaux).

Pour tout renseignement, contactez-nous au **06.83.66.32.37**.

**La présidente,
Alice TABUT**

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Amicale des propriétaires du Home-Panoramas

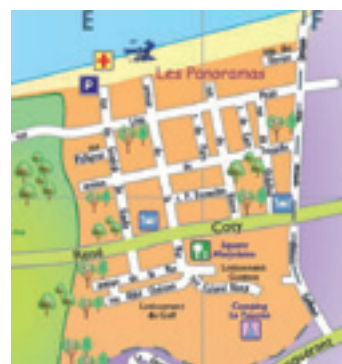
Notre Amicale réunit depuis 1954 les propriétaires qui résident et sont très attachés au quartier du Home-Panoramas.

Notre Amicale a pour objectifs de créer des liens entre les habitants et de préserver le charme de ce quartier, tout en s'intéressant à la vie de notre commune.

Elle s'attache aussi à la protection du caractère sauvage du littoral et de ses espaces naturels exceptionnels.

Vous êtes résident de ce quartier, vous y êtes attaché et, pourtant, vous ne faites pas encore partie des 120 propriétaires adhérents qui œuvrent à sa préservation ? Pour nous rejoindre, il vous suffit d'adresser votre cotisation annuelle de 10 euros à l'ordre de l'Amicale à notre trésorier : M. Pierre BORRE, 3 avenue président René Coty – Le Home-Panoramas – 14390 Varaville.

Notre prochain rendez-vous annuel traditionnel, l'assemblée générale : **samedi 3 avril 2010, à 17h00, à la salle polyvalente (à côté de la mairie)**



Le périmètre de notre quartier des Panoramas

**Le président,
Gérard LESUISSE**

Association pour la défense de l'environnement de la résidence Le Golf du Home

L'assemblée générale de notre association pour la défense de l'environnement de la résidence Le Golf du Home s'est tenue le 14 novembre dernier. Nos adhérents se sont montrés satisfaits de la politique menée ainsi que des travaux réalisés par la municipalité.

Nous avons noté avec intérêt le programme d'enfouissement des lignes électriques ; cela renforcera l'aspect esthétique de notre commune. Au plan associatif nous continuons d'encourager et de soutenir le travail de l'association pour la défense et la protection de la commune de Varaville qui, comme nous, lutte pour la sauvegarde de notre site exceptionnel.

**Le président,
Bernard MARASSE**



Association pour la défense du lotissement le Grand Large 2 (AGL2)

Les maisons du Grand Large 2 commencent à voir le jour et c'est tant mieux !

Pour certains, les travaux n'ont pas encore commencé. D'autres maisons sont sorties de terre et bientôt achevées. Un couple de propriétaires a même déjà emménagé. Nous sommes tous ravis de voir nos projets enfin aboutir et fiers de pouvoir nous dire maintenant Varavillais !

**Les membres de l'AGL2
Le président, Wilfrid MARCHAND**

Si vous présidez une association dont l'activité se déroule à Varaville, et que souhaitez pouvoir vous exprimer dans ce bulletin, vous pouvez contacter la mairie au 02.31.91.04.74

COLLECTE DES DÉCHETS

La mise en place de la collecte sélective a donné des résultats satisfaisants, non seulement pour les déchets collectés en porte à porte mais aussi pour la collecte du verre, apporté aux points d'apport volontaire, qui a progressé de 30 % entre l'été 2008 et l'été 2009. Nous sommes tous de plus en plus conscients qu'il faut tenter de recycler tout ce qui peut l'être, alors continuons à trier !

Les déchets recyclables

Les containers jaunes (en habitat collectif) ou les sacs jaunes (en habitation individuelle) sont destinés à recueillir les déchets recyclables suivants :

- Bouteilles et flacons en plastique, avec leur bouchon
- Boîtes et couvercles métalliques, canettes, aérosols
- Briques alimentaires
- Cartons
- Journaux, magazines, prospectus, annuaire, enveloppes



Quelques conseils :

- Aplatir les briques et compacter les bouteilles pour gagner de la place.
- Retirer les films plastiques autour des journaux et magazines
- Vider soigneusement les boîtes de conserve, sans les laver.

Le verre

Le verre (bouteilles, pots, bocaux) est à déposer en Point d'Apport Volontaire. Ce dépôt occasionnant des nuisances sonores pour les riverains, merci d'effectuer vos dépôts entre 8h et 22h.



Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont composés des déchets ménagers non recyclables :

- Déchets alimentaires
- Sacs et films en plastique
- Gobelets
- Barquettes en polystyrène ou en plastique
- Papiers et cartons souillés ou gras
- Papier peint, papier cadeau
- Pots de yaourt, de crème...
- Couches bébé



Les déchets verts

Les déchets verts seront enlevés le mercredi, à partir du 10 mars 2010. Ils doivent être contenus dans des sacs, fournis par la CCED, ou pour les branchages d'un diamètre inférieur à 30 mm, liés en fagots. Les déchets en vrac ne seront pas ramassés.



Calendrier des collectes

Les sacs ou les bacs doivent être présentés au plus tôt à 19h la veille du jour de la collecte.

Les jours fériés (sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier) :

- les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés comme habituellement,
- les déchets verts et les encombrants ne sont pas collectés.

Du 1^{er} décembre 2009 au 30 juin 2010

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le Home		Ordures ménagères	Déchets Verts	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets Verts	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères				Déchets recyclables

Les encombrants

Enlèvement les **jeudis 14 janvier et 11 mars 2010**. Les encombrants non sortis à ces dates ne seront pas ramassés.

Points d'apport volontaire :

Vous les trouverez :

- Au parking du poste de secours n°3, rue Léon Pican
- Au parking du bourg, avenue de la Libération
- Devant la déchetterie du Home, avenue du Général Leclerc
- A l'intérieur de chaque déchetterie, aux heures d'ouverture
- Devant la salle polyvalente (prochainement sur le parking Piron), avenue du Grand Hôtel, pour le verre, les déchets recyclables et les déchets ménagers.

Les points de regroupement communaux du Home et du bourg

Comment accepter que d'un côté chacun trie chez soi le carton, le plastique et le verre, et qu'en « déchetterie » on puisse jeter dans une même benne, des déchets électroniques (qui peuvent être recyclés), des ferrailles ou du bois (valorisables), des huiles et peintures (toxiques) et autres encombrants divers ? Cette contradiction a amené à faire évoluer les deux déchetteries de Varaville.

A partir du 1^{er} avril 2010 les « déchetteries » deviendront des « **points de regroupement communaux** ».

Vous pourrez y déposer vos **déchets ménagers recyclables** et vos **déchets verts**, si vous souhaitez vous en débarrasser en dehors des jours de ramassage en porte à porte ou si leur format excède celui ramassé en porte à porte, ainsi que le **verre**.

L'accès aux points de regroupements communaux de Varaville se fait sur présentation d'une carte délivrée gratuitement en mairie. Les dépôts sont gratuits.

Heures d'ouverture

Du 1 ^{er} décembre à fin février	Le bourg - Av. de la Libération	Le Home - Av. G ^{al} Leclerc
Lundi	14h-17h30	9h30-12h
Jeudi	9h30-12h	14h-17h30
Samedi	9h30-12h	14h-17h30

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Le bourg - Av. de la Libération	Le Home - Av. G ^{al} Leclerc
Lundi	14h-18h	9h-12h
Jeudi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h

La déchetterie de Périers-en-Auge :

C'est désormais à la déchetterie de la CCED, située à Périers en Auge, que les Varavillais devront se rendre pour déposer ferraille, appareils électroménagers, gravats, encombrants (matelas, revêtement de sol, laine de verre, bâches en plastique ...), déchets dangereux (peintures, néons, huiles ...), pneus et batteries (seulement apportés par des particuliers).

Les dépôts effectués à la déchetterie de Périers en Auge sont triés et valorisés. Ils sont gratuits pour les particuliers et payants pour les professionnels.

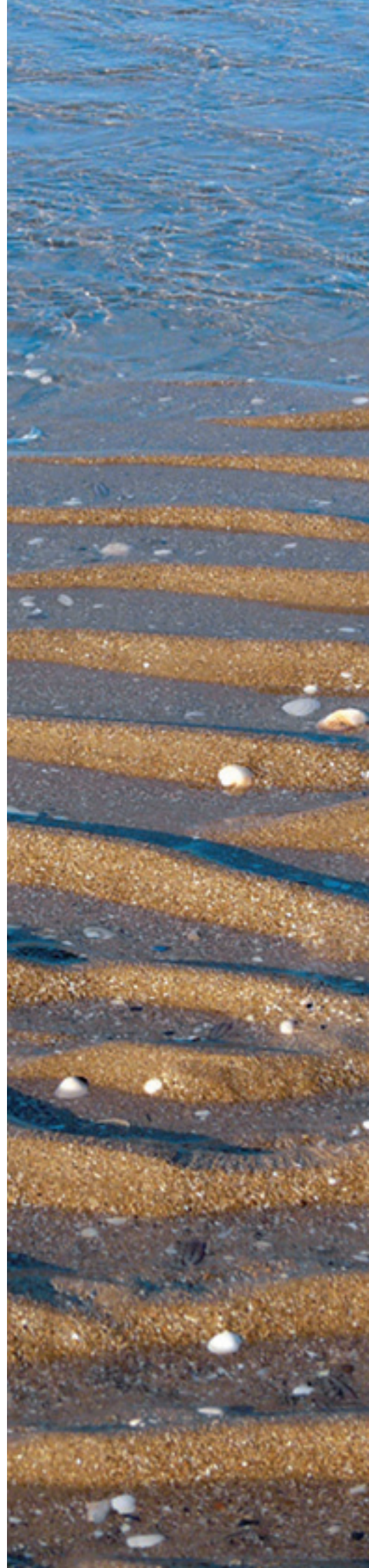
La déchetterie est située sur le CD 27 à Périers-en-Auge, près du rond point de la D400 venant de Dives/Cabourg et menant au péage autoroutier de Dozulé. Une carte est nécessaire pour y effectuer des dépôts. Vous pouvez la retirer :

- soit du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au siège de la CCED, situé dans la ZAC de la Vignerie à Dives/mer ;

- soit en faire la demande auprès de la mairie de Varaville, qui la fera élaborer auprès de la CCED dans un délai d'une semaine.

Dans tous les cas, il faudra fournir 2 € ainsi que :

- pour les particuliers : une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- pour les professionnels : un document mentionnant les coordonnées de l'entreprise ainsi que l'immatriculation du ou des véhicule(s).



AGENDA

2009

- ⊗ **Vendredi 4 et samedi 5 décembre :**
Téléthon >>> **Comité des fêtes et autres associations**
- ⊗ **Samedi 12 et dimanche 13 décembre :**
marché de Noël >>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Vendredi 11 décembre :** repas des seniors (12h30, salle polyvalente)
animé par l'orchestre « Nuit blanche » >>> **Mairie**
- ⊗ **Lundi 14 décembre :** réunion de quartier au bourg,
(Auberge de Varaville, 20h30) >>> **Mairie**
- ⊗ **Vendredi 18 décembre :** arbre de Noël des enfants (jusqu'à 15 ans,
à partir de 17h30, salle polyvalente) avec le spectacle « Spectaculaire,
spectaculaire » suivi des cadeaux offerts aux enfants par le père Noël
>>> **Mairie**
- ⊗ **Dimanche 20 décembre :** fête, loto, tombola (salle polyvalente)
>>> **Association La tribu de Sapeur**
- ⊗ **Mercredi 23 décembre :** lecture de contes de Noël pour enfants, 15h
>>> **Bibliothèque**
- ⊗ **Jeudi 31 décembre :** réveillon de la Saint-Sylvestre (20h,
salle polyvalente) >>> **Mairie**

2010

- ⊗ **Samedi 9 janvier :** vœux du maire (11h, salle polyvalente)
>>> **Mairie**
- ⊗ **Lundi 18 janvier :** galette des rois (14h30, salle polyvalente)
avec une animation musicale >>> **Mairie**
- ⊗ **Dimanche 7 février :** concours de belote (salle polyvalente)
>>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Dimanche 14 février :** loto (salle polyvalente)
>>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Samedi 6 mars :** cérémonie du citoyen (11h à la mairie)
>>> **Mairie**
- ⊗ **Samedi 20 mars :** soirée dansante (salle polyvalente)
>>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Dimanche 4 avril :** chasse aux œufs de Pâques (square Louis Varet)
>>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Dimanche 11 avril :** foire à tout (le Home) >>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Dimanche 25 avril :** loto (salle polyvalente) >>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Samedi 8 mai :** fest'Dival des marais de la Dives
>>> **Association des amis des marais de la Dives**
- ⊗ **Samedi 15 mai :** Si Varaville m'était contée >>> **Comité des fêtes**
- ⊗ **Dimanche 23 mai :** foire à tout (bourg) >>> **Comité des fêtes**



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Varaville

Le secrétariat est ouvert tous les matins,
du lundi au samedi de 9h à 12h
Le mercredi après-midi de 14h à 17h
Tél. : 02.31.91.04.74 - Fax : 02.31.91.94.44
E-mail : mairie.varaville@wanadoo.fr
Site Internet : www.varaville.fr



Permanences des élus

- **Le maire : M. Joseph LETOREY**
De 9h à 12h du lundi au samedi
Sur rendez-vous en mairie
- **Les adjoints : M. Patrice JEAN, M^{me} Anne-Marguerite LE GUILLOU, M. Jean LEBEGUE, M^{me} Nathalie WEIBEL**
Sur rendez-vous en mairie

CCED : Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives

BP 56 - 14160 Dives sur Mer
Tél. : 02.31.28.39.97
E-mail : accueil@cc-estuairedeladives.fr
Site Internet : www.cc-estuairedeladives.fr

Numéros utiles

- **Office de Tourisme / Agence postale communale :**
39 bis, avenue Président René Coty
Tél./Fax : 02.31.24.73.83
E-mail : contact@ot.varaville.fr
Site internet : www.varaville.fr
- **Bibliothèque :**
50, avenue Président René Coty
Tél. : 02.31.91.03.27
E-mail : bibliotheque.varaville@orange.fr

• Médecin :

Dr. Thiébot
48, avenue Président René Coty
Tél. : 02.31.24.45.27

• Chirurgiens-dentistes :

Dr. Hamelin
4, avenue de la République à Cabourg
Tél. : 02.31.91.90.09

Dr. Hupé
57, avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02.31.28.93.56

Dr. Lemaréchal
55, avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02.31.91.01.81

Dr. Vicogne
55, avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02.31.91.01.81

• Vétérinaires :

Dr. Boulicault-Sichman
10, avenue des Dunettes à Cabourg
Tél. : 02.31.24.40.00

Dr. Sourbé
10, avenue des Dunettes à Cabourg
Tél. : 02.31.24.48.48

Dr. Herrmann Valérie
7, avenue de Paris à Merville Franceville
Tél. : 02.31.91.00.13

• Ambulances : (inter-ambulances)

22, rue du Champ de Foire à Dives sur Mer
Tél. : 02.31.24.15.15

• Taxi n°5 Bruno Mary : 06.85.08.30.63

• Défense et Protection des Animaux de la Vallée de la Dives (Sté) :

Refuge pour animaux
avenue de l'Hippodrome - 14390 Cabourg
Tél. : 02.31.28.09.71

Numéros d'urgence

- **Police municipale :** 02.31.24.08.00
- **Gendarmerie nationale :** 17 ou 02.31.15.07.28
- **Les Pompiers :** 18
- **Le SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Rouen :** 02.35.88.44.00
- **EDF (Urgence dépannage) :** 0810.333.014
- **GDF (Urgence sécurité dépannage) :** 0810.031.000
- **SAUR (Urgence dégâts des eaux) :** 0810.01.40.83



MAIRIE DE VARAVILLE

Le secrétariat est ouvert tous les matins,
du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Le mercredi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00

2 avenue du Grand Hôtel - 14390 VARAVILLE

Tél. : 02.31.91.04.74 – Fax : 02.31.91.94.44

E-mail : mairie.varaville@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.varaville.fr>